

(F)

Docteur A. MORLET



GLOZEL



CORPUS

DES

INSCRIPTIONS

Dewey: 709.011



Bibliothèque Maison de l'Orient

143350

C. R. 61

INDEXATION: M22/01/72
COTE: 121/MOR
N° BINV: 4159

EDITIONS DE LA SOURCE - 63 - MARSAT (1969)

DU MEME AUTEUR

- GLOZEL. Tome I, 1929. Editions de la Source - 63 - Marsat.
En réimpression.
- GLOZEL. Tome II, 1962. Editions de la Source - 63 - Marsat.
En réimpression.
- PETIT HISTORIQUE DE L'AFFAIRE DE GLOZEL (Réfutation
du Rapport Bayle) 1932. Editions de la Source - 63 - Marsat.
En réimpression.
- ORIGINES DE L'ECRITURE. 1955. Editions de la Source - 63 -
Marsat. En réimpression.
- LES CAHIERS DE GLOZEL. Paul Catin, édit., 3, rue du Sabot, Paris.
N° 1. La Commission internationale. 1928 (Epuisé).
N° 2 Puyravel et Chez-Guerrier, 1928 (Epuisé).
N° 3 Mes réponses à M. Dussaud. 1929 (Epuisé).
- MERCURE DE FRANCE. Articles sur Glozel dans chaque numéro,
de l'année 1926 à l'année 1935.
- GLOZEL. Cahiers d'Histoire et d'Archéologie. XII^e cahier, 1932.
(Epuisé).
- VICHY-GAULOIS. 1 vol. (16 x 25). 150 pages, 57 ill. Ed. Mont-
Louis, 57, rue Blatin, Clermont-Ferrand, 1942. (Epuisé).
- VICHY GALLO-ROMAIN. 1 vol. (16 x 25) 303 pages, 196 ill.
Edit. Buguet-Comptour, Mâcon. 1957.
- LES SOURCES DE VICHY. Plaquette 32 pages. 10 ill. Imp. Collon,
Vichy, 1950. (Epuisé).
- LES TROIS DIEUX SOLAIRES DECOUVERTS AU PAYS DES
ARVERNES. Plaquette 32 pages, 7 ill. Imp. Collon, Vichy,
1939. (Epuisé).
- VICHY CELTO-GREC et MEROVINGIEN. 1 vol. (16 x 25)
188 pages, 88 ill. Edit. Buguet-Comptour, Mâcon. 1966.

PRÉFACE

Jusqu'à ce jour, j'avais cru à l'impossibilité de traduire une langue syllabique comme le glozélien, recouvrant un idiome inconnu (1).

Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Je sais, en effet que des écritures syllabiques primitives, comme le cyprote et le phénicien « pseudo-hiéroglyphique » de Byblos, ont pu être traduites en langues alphabétiques, l'une en grec ancien, l'autre en phénicien archaïque.

Pourquoi n'en serait-il pas de même, un jour, du glozélien qui présente tant d'analogies morphologiques avec le phénicien archaïque ? Je crois même que, pour l'écriture syllabique de Byblos, ce sont précisément les signes linéaires occidentaux qu'elle contient, — concurremment aux figures pseudo-hiéroglyphiques d'imprégnation égyptienne — qui durent faciliter l'élaboration de l'alphabet phénicien archaïque. Ce sont eux qui permirent, sans doute, aux scribes de renoncer aux idéogrammes encombrants pour s'en tenir à la notation des sons « émis par l'appareil vocalique humain » (2). « Une écriture alphabétique ne tombe pas du ciel » avait coutume de dire G. FRIEDRICH.

Aussi ai-je voulu réunir en un Corpus toutes les inscriptions de Glozel afin de faciliter la tâche des traducteurs possibles, soit par la méthode combinatoire, travaillant à l'intérieur même des textes, soit par la méthode comparative grâce à une langue alphabétique comme le phénicien archaïque qui présente trop de ressemblances avec l'écriture de Glozel pour qu'elles ne soient que fortuites.

L'écriture suivait naturellement l'expansion des échanges avec les pays les plus lointains parce qu'elle les facilitait. Ainsi que nous y avons maintes fois insisté, la propagation de l'écriture syllabique de Glozel se serait effectuée de l'Occident en Orient, comme on verra, plus tard, le retour en sens inverse, de l'alphabet phénicien beaucoup plus évolué, basé sur les seules consonnes et s'adaptant aisément aux autres langues.

(1) « Si nous jouissons encore, dans ses prolongements, de l'invention de l'écriture, ai-je écrit 1962, nous devons nous résoudre à ignorer le contenu du premier message de l'Humanité livré par le Champ des Morts. » *Glozel*, t. II, éd. Buguet-Comptour, Mâcon, 1962, p. 116.

(2) M. DUNAND, *Byblia grammata*, véritable Corpus des inscriptions de Byblos qui permit à E. DHORME d'en mener à bien la traduction.

Or, cette primitive filiation pourra, peut-être, permettre un jour le déchiffrement des inscriptions syllabiques de Glozel par le phénicien archaïque qui en est issu.

Ce Corpus ouvre donc un chapitre nouveau dans l'étude de Glozel. On peut maintenant se demander : les inscriptions de Glozel ne pourront-elles pas être traduites en phénicien archaïque ? La transcription d'une langue dans l'autre doit d'ailleurs être facilitée par le fait que plusieurs signes glozéliens étaient sans doute explétifs ou représentaient des sons homophones. Leur nombre s'en trouverait ainsi notablement diminué.

D'ailleurs la sélection des signes de l'écriture courante, d'après les trois plus grandes tablettes, n'accuse, comme nous le verrons, qu'une quarantaine de signes.

Nous dirons même que l'écriture syllabique phénicienne peut leur avoir emprunté, non-seulement la forme des signes qu'elle emploie, mais aussi la conception syllabique elle-même.

Quoiqu'il en soit, trop de temps déjà a été perdu inconsidérément pour la Science.

Que l'on puisse, ou non, traduire, un jour, les tablettes qu'ils nous ont laissées, l'œuvre géniale des Glozéliens reste intacte, car la création de la première écriture a permis la naissance de toutes les autres.

Mais, s'ils ne peuvent la déchiffrer, les savants se trouvent devant un mur, alors que s'ils la traduisent, une voie nouvelle s'ouvre devant eux, avec ses possibilités immenses. Et en faisant connaître les premières pensées de l'humanité, la lecture des textes glozéliens ajoutera encore à la gloire de ceux qui ont inventé les moyens de nous les transmettre.

INTRODUCTION

LA PLACE DE GLOZEL DANS LA PRÉHISTOIRE

Étudiant les *Origines de l'écriture* (1) j'avais déjà établi que les inscriptions de Glozel ne relevaient pas d'une création spontanée, qu'elles avaient de nombreuses ascendances magdaléniennes et des descendances méditerranéennes multiples.

Néanmoins, beaucoup de préhistoriens se demandaient, après avoir fouillé au « Champ des Morts » ou étudié les objets du musée, quelle était la place de Glozel dans la préhistoire.

Je leur exposai alors ma théorie de l'*Interpénétration des civilisations paléo et néolithiques* que j'avais émise en 1932, dans le *Mercur de France* et qui fut reprise, à leur propre compte et comme inédite, par les auteurs d'un manuel de préhistoire classique, édité en 1951 : « *Les Hommes de la pierre ancienne* » (2).

(1) *Origines de l'Écriture*. Éd. Causse, Graille et Castelnaud, Montpellier 1955.

(2) « A un moment donné, écrivent BREUIL et LANTIER, des Paléolithiques supérieurs, des Mésolithiques et des Néolithiques furent contemporains les uns des autres, durant les migrations, actions et réactions de ces états divers. » C'est ce que j'avais établi moi-même, sans pouvoir le faire admettre, vingt ans auparavant !

Toutefois, je dois reconnaître — comme d'ailleurs me l'avait reproché, le premier, un préhistorien allemand, Georges Wilke, directeur de la revue de préhistoire *Mannus* — qu'au début j'avais trop insisté sur l'aspect néolithique de la station.

J'avais cru bien faire d'appliquer à notre gisement la règle établie en archéologie pour la datation d'une cachette de monnaies antiques, par exemple, ou celle d'une tombe, qui est de se baser sur la pièce de monnaie la plus récente. J'avais ainsi daté Glozel de l'époque des objets de la technique la moins ancienne, c'est-à-dire du néolithique.

Je ne devais pas tarder à me rendre compte que ce classement ne pouvait convenir à toutes nos découvertes, en particulier aux gravures et sculptures de l'art animalier qui étaient semblables à celles de *la Madeleine* ou de tout autre gisement paléolithique.

Mais avant d'exposer les différentes théories que nos travaux me suggérèrent comme évidentes, celle de la *Connexion* et ensuite de l'*Interpénétration*, il faut que je propose une comparaison avec ce qui pourrait se passer, de nos jours encore, dans certaines régions reculées de l'Afrique Centrale par exemple, restées à l'âge de la pierre polie et même de la pierre éclatée.

Prenons, si l'on veut, une tribu Bantou, située au centre de l'Afrique. Elle reçoit un jour la visite d'un groupe d'Européens, venus pour une de ces grandes chasses si à la mode aujourd'hui équipés et armés de la façon la plus moderne.

Supposons maintenant, — ce n'est pas impossible, — qu'une tornade ensevelisse les uns et les autres, les Bantous et les Blancs, avec leurs armes respectives. Si dans 2 ou 3 000 ans, le hasard fait qu'on découvre les débris de ce village, on trouvera, mélangés, des objets de pierre éclatée et des carabines Winchester.

Évidemment, l'époque réelle de l'enfouissement est celle des armes modernes; comme je le disais tout à l'heure, ce sont les pièces, ou les objets les plus récents qui datent une trouvaille de monnaies ou le mobilier d'une tombe.

Cependant, rendons-nous bien compte que, si un historien veut étudier la civilisation Bantou au moment de son ensevelissement, ce n'est pas l'étude des fusils perfectionnés qui l'y aidera. La culture Bantou ne lui sera révélée dans son ensemble et sous ses multiples aspects que par l'étude des objets indigènes.

C'est exactement ce qui se produit à Glozel, avec la différence, toutefois, que les populations autochtones ayant accueilli les tribus néolithiques, bien plus évoluées qu'elles sur certains points, se sont efforcées de comprendre et d'imiter les industries qui leur étaient apportées par hasard. Pour reprendre notre compa-

raison, si les chasseurs blancs étaient restés longtemps chez les Bantous, ceux-ci auraient certainement essayé d'imiter, non pas leurs fusils, ce qui eut été impossible, mais leurs ustensiles de cuisine par exemple ou leurs bibelots.

A Glozel, où la cohabitation dût être longue et détermina une véritable symbiose culturelle, nous avons, en même temps que les gravures et sculptures d'un art magdalénien indéniable, des os de renne et d'animaux de la fin du paléolithique (la faune n'ayant pas changé à l'arrivée des nouveaux venus, de même qu'en Afrique les animaux de chasse sont toujours les mêmes) nous avons, dis-je, une poterie très spéciale avec le masque néolithique sans bouche, les idoles phalliques et même les tablettes en argile cuite.

Mais là, il nous faut tout de suite distinguer deux aspects. Si le nouveau support de l'écriture, c'est-à-dire l'argile cuite, doit être attribué aux néolithiques, *l'écriture elle-même, formée de signes linéaires, est une invention de lointaine origine paléolithique autochtone.*

En effet, j'ai établi, dans les « *Origines de l'Écriture* » que beaucoup de tribus paléolithiques et non des moindres, comme celle de *la Madeleine*, avaient déjà tracé sur leurs objets des inscriptions linéaires dont les caractères se retrouvent précisément dans l'écriture de Glozel. Je ne citerai ici, très succinctement, que quelques-unes d'entre elles.

Voici, par exemple, l'inscription recueillie à *Gourdan* par PIETTE : « Dès le premier aspect, écrit-il, il était impossible de ne pas reconnaître qu'elle était une véritable inscription. On y remarquait, avec des caractères inconnus, des signes pareils à des lettres d'alphabet, notamment un A et un M aux jambes écartées. » Malheureusement, il ne put l'extraire qu'en fragments. Et lorsque, plus tard, il voulut la publier, il ne retrouva qu'un des morceaux, celui qui portait le A et un signe en S, et qui fut reproduit par DÉCHELETTE.

Viennent ensuite la longue inscription de *Rochebertier*; celles de *La Madeleine*, dont l'une trouvée par LARTET sur un fragment d'os de renne; celle de la pendeloque de *Saint-Marcel* dont BREUIL a écrit : « Il me semble impossible de n'y voir qu'un simple griffonnage sans signification et de nier qu'on soit en présence d'une sorte d'inscription. »; celle de la *Grotte de la Vache* dont le docteur GARRIGOU écrivait : « Ces pièces ne mettraient-elles pas sur la voie d'une découverte nouvelle, celle des caractères qui ont servi à représenter une idée par des signes ? »; celle des grottes de *La Cave* dont Armand VIRÉ écrit à son tour : « On ne peut vraiment n'y pas reconnaître une véritable écriture ».

Or, ce sont ces *signaires* paléolithiques qui forment la base même de l'écriture de Glozel, comme les gravures et sculptures de la même époque constituent l'ascendance directe de l'art animalier.

Les Glozéliens avaient dû, eux aussi, écrire sur les os et les galets avant d'écrire sur l'argile.

Mais nous pouvons même aller plus loin. Si le travail de l'argile, très important dans notre station, doit être, en toute honnêteté, attribué aux néolithiques qui l'ont, en quelque sorte, signé du masque sans bouche et des idoles phalliques, le four où les Glozéliens faisaient cuire leurs vases et leurs tablettes venait, lui, des paléolithiques.

Voici, à ce sujet, un passage que nous trouvons dans le manuel dont je parlais tout à l'heure. « Les civilisations préhistoriques, écrivent BREUIL et LANTIER, ont également connu le *four à cuire* : four en pierres sèches du Drachenloch, circulaire, four utilisé pour la cuisson à l'étouffée à Noailles (Corrèze), à plan rectangulaire, fait de pierres dressées, légèrement inclinées vers l'intérieur et dont les vides entre les angles avaient été comblés par des pierres plus petites, maintenues par un blocage argilo-calcaire et sableux. La petite chambre était noyée dans une épaisse couche de cendre, résidu des feux allumés tout autour. »

A Glozel, c'est la *fosse ovale* qui constituait le *four à cuire la céramique*. Nous avions envisagé cette hypothèse au début de nos publications, mais en attendant de pouvoir préciser sa destination nous nous étions servis du nom indéterminé de « Fosse ovale ». C'est la découverte des fours du Drachenloch et de Noailles qui nous la font classer définitivement comme four à céramique.

Les grandes dalles du fond, serties par des joints d'argile, étaient faites de terre blanchâtre réfractaire, fournies par certains bancs d'argile du champ de fouilles. Placées sur un sol battu de 7 à 8 cm d'épaisseur reposant lui-même sur un lit de cailloux plats de rivière, elles constituaient *la sole* du four. (Voir fig. 5 de « Glozel I ».) Les vases y étaient facilement placés en équilibre, en position verticale, pour y être cuits. C'est ce qui nous explique qu'ils se tiennent toujours parfaitement debout, malgré, parfois, l'étroitesse de leur base. (Voir fig. 26, 27 et 29 de « Glozel II ».) Le feu était entretenu à l'extérieur.

Aussi, les murs latéraux, où on a trouvé les petites briques à cupules et à mamelons, étaient-ils « soumis en entier à la cuisson ». Ils étaient revêtus « d'une véritable couche de verre, formée par le sable siliceux sous l'action du feu ».

Mais la fosse ovale ne peut être considérée comme un four des verriers qui vinrent beaucoup plus tard (1). Une grande dalle du fond avec l'empreinte moulée d'une main comme celles du gisement et plusieurs fragments d'autres dalles semblables portant des signes alphabétiformes. (Voir fig. 13 de « Glozel I ».) la relie sans conteste à la civilisation glozélienne.

Les deux ouvertures du four à cuire, situées au nord et au sud, mesurant 0,35 mètre de largeur environ sur une hauteur de 0,40 mètre, permettaient d'y introduire facilement les vases qu'on désirait soumettre à la cuisson, grâce à un feu ardent allumé à l'extérieur de l'édifice. « A l'extérieur des murs, en effet, en contrefort, se voyait de la terre rouge ayant subi l'action du feu » ainsi qu'un amas de cendres (2).

Par les fours à cuire du Drachenloch et de Noailles, d'époque quaternaire, nous mesurons l'importance des connaissances culturelles des Glozéliens paléolithiques lorsqu'arrivèrent parmi eux les néolithiques. Mais ceux-ci devaient leur apporter un élément nouveau important par leur technique déjà approfondie du travail de l'argile.

La symbiose fut d'ailleurs si complète qu'il nous est impossible d'évaluer ce qui revient à chacun d'eux et que l'on peut parler de *civilisation glozélienne tout court*.

Mais il faut cependant se souvenir que cette civilisation, comme celle des Bantous dans notre comparaison de tout à l'heure, doit être étudiée d'après les œuvres indigènes.

(1) C'est vraisemblablement en détruisant en grande partie la voûte du four à cuire la céramique des Glozéliens que des verriers, venus beaucoup plus tard s'installer sur les bords sableux du Vareille, puisque les fragments de creusets de grès sont rencontrés superficiellement, durent remarquer, puis imiter pour leurs fours les petites briques à cupules. De nombreux fragments de creusets de grès, d'une céramique étrangère à celle de Glozel et dont certains contiennent encore du verre fortement oxydé, furent, en effet, trouvés à l'Est de la Fosse ovale, assez superficiellement dans la terre arable et prouvent la présence, très postérieure d'une ancienne verrerie.

Certaines briques des fours de verriers de la Montagne Bourbonnaise portent ainsi des trous pour en augmenter la cohésion. Elles présentent cependant des différences essentielles de grosseur et les cupules sont pratiquées sur toutes les faces; de plus, aucune ne porte de mamelon, comme plusieurs de celles de la Fosse ovale.

Il est curieux de constater, enfin, que, seuls, les fours de verriers de cette région offrent des briques avec cette particularité qui avait été imitée des briques à cupules de Glozel.

S'il en était autrement, on trouverait des briques à cupules dans les fours de verriers de n'importe quelle contrée.

(2) Comme on l'a constaté à Drachenloch et à Noailles.

Et ceci nous amène à une autre considération au point de vue datation.

Si un jour, il nous est possible — après avoir trouvé une quantité suffisante de charbon de bois (1) — de dater le gisement par l'analyse du C. 14 peut-être aurons-nous d'un côté, *comme début*, une date plus ancienne que celle du magdalénien final et de l'autre, *comme fin*, une date plus récente que le néolithique I selon les morceaux de charbon de bois soumis à l'analyse. Cela prouvera seulement que la civilisation glozélienne avait commencé plus tôt et survécu plus longtemps dans ce coin perdu des contreforts du Massif Central qu'on n'aurait pu le croire tout d'abord (2).

Mais quelle qu'ait été la durée réelle des temps glozéliens, *ce qui nous importe pour son classement dans la préhistoire, c'est de connaître la civilisation glozélienne dans son entité caractéristique. Or, les caractères de cette civilisation nous sont actuellement bien connus et ne peuvent changer.*

L'épanouissement de la civilisation glozélienne se situe exactement à la fin du magdalénien.

Comme les Magdaléniens, en effet, les Glozéliens ont connu l'art naturaliste et représenté les animaux « en action » : Renne se léchant la patte, Renne marchant, etc ; mais de plus, ils se sont montrés créateurs en traduisant les passions animales comme la douleur, la peur, l'ardeur génésique, la joie maternelle...

(1) J'ai relaté dans le tome II de *Glozel* mes démarches auprès des savants américains, spécialistes de cette technique, pour faire dater le gisement de Glozel par la méthode du C. 14. Mais il me fut répondu « qu'établir un âge par la méthode du C. 14 ne pouvait être accompli proprement sur des os. »

J'ajouterai ici « les quantités nécessaires pour cette méthode » d'après les indications formelles de M. Jean MARÉCHAL, chef du Laboratoire du Musée des Antiquités nationales.

Bois ou charbons de bois : 65 grammes.

Tourbe, cuir, tissus : 200 grammes.

Bois de cervidé : 500 grammes.

Coquilles : 600 grammes.

Dents, ivoire, os : 2,200 kilogrammes.

Cela est prohibitif, comme on le voit. Toutes les gravures et sculptures sur os de Glozel auraient dû être brûlées.

(2) J'écrivais dans le *Mercure de France*, en 1927 : « Ce stade comprend, à nos yeux, le vaste espace de temps s'étendant entre la fin de l'âge du Renne et le néolithique évolué des dolmens et des palafittes » (note 10 de l'article intitulé « Glozel, le premier âge de l'argile », 1^{er} octobre 1927).

De naturiste, l'art est parfois devenu *expressionniste*. Ne croit-on pas entendre une panthère blessée à l'œil crier sa douleur et sa rage, un renne agonisant bramer un dernier appel ?

L'apport néolithique, enfin, a permis aux artistes glozéliens de connaître l'art symbolique et de modeler dans l'argile le masque sans bouche et les idoles phalliques, images de la mort et de la survie.

C'est cet ensemble que j'appellerai la place *paléo-néolithique* (1) de Glozel dans la préhistoire. Au centre de l'Interpénétration de ces deux périodes, symbiose de ces deux civilisations, Glozel a été un des sommets de l'art animalier et le site où fut créée la première écriture.

C'est pourquoi, au début, de ce *Corpus*, il nous est apparu indispensable d'établir la place de Glozel dans la préhistoire.

(1) Mais l'ancien habitat des paléolithiques, installés dans des grottes naturelles a changé. Les Glozéliens ont appris à creuser dans les schistes métamorphiques du sous-sol de la Montagne Bourbonnaise des cavernes avec un pilier central, comme on l'a vu à Puyravel (*Puyravel et Chez-Guerrier*, docteur A. MORLET, 1928. Paul Catin, Éditeur, Paris).

SYLLABAIRE COMPLET
ET
SYLLABAIRE DE L'ÉCRITURE COURANTE

Les illustrations photographiques des deux tomes de « Glozel » constituent la partie documentaire de la civilisation glozélienne. Elles pourraient suffire à son étude.

Cependant, comme les inscriptions, premiers autographes que nous ait laissés l'humanité, n'apparaissent pas toutes et en leur entier sur les reproductions photographiques, soit qu'une partie en ait été gravée au revers des objets, soit que les ombres « portées » masquent certains signes, il nous a paru maintenant important de publier un *Corpus des Inscriptions* (1) figurées au trait. A celles de Glozel, nous ajouterons celles de Puy-Ravel et de Chez-Guerrier, deux gisements glozéliens voisins.

L'étude des inscriptions tracées à côté des figurations animales et de celles qui figuraient sur des vases nous avait rapidement permis de reconnaître le haut et le bas des tablettes inscrites.

Nous nous étions déjà appliqué à donner, dans le *Mercur de France*, bon nombre d'inscriptions, dessinées à la plume aussi fidèlement que possible.

Sans nous aventurer dans une plus ample interprétation nous avons également recherché les groupements habituels, ou « séquences » de signes (2). Nous nous sommes alors demandé si « l'interversion » de certains caractères, telle que la pratiquent encore de nos jours les enfants qui apprennent à écrire, — XT pour TX, par exemple — n'était pas courante dans l'écriture glozélienne, tout au moins dans les courtes inscriptions de quelques signes seulement. En tous cas, il semble bien que, comme dans

(1) Je sais fort bien qu'il devra être complété un jour par de nouvelles inscriptions; quand le *Champ des Morts* aura été entièrement exploré. Car, ainsi que je l'ai maintes fois répété, j'ai tenu à laisser, dans le Champ de fouilles, des portions de terrain vierge pour la nouvelle génération de préhistoriens. Il faut qu'elle puisse l'explorer à son tour et voir, par elle-même, après tant de controverses, de quel côté était la vérité.

(2) *Mercur de France*, 1^{er} septembre 1927. GLOZEL, *Groupement de signes* p. 150, suivi de *Signes de numération*, p. 151.

1 .
 2 ∴
 3 ∴
 4 —
 5 —
 6 —
 7 —
 8 —
 9 —
 10 —
 11 —
 12 —
 13 —
 14 >>>>
 15 <<<<
 16 v.v.v
 17 ^.^.^.
 18 Δ.Δ.Δ.Δ.▽.Δ.○.Δ
 19 □
 20 ○
 21 □
 22 +.x.y
 23 +.y.x
 24 +.x.y.z
 25 x.x
 26 □.□.□.□.□.□.□.□
 27 □.□.□.□.□.□.□.□
 28 □.□.□.□.□.□.□.□
 29 >>>
 30 Γ.Γ.Γ.Γ

31 A.A.A.N.X.F.V
 32 L.L.L.L.L.L.L.L
 33 J.J.J.J.J
 34 N.N.N.N.N.N
 35 M.W.W.W.W.W
 36 m.m.m.m.m
 37 C.t.t.t.t.t
 38 T.T.T
 39 L.L.L
 40 F.F.F
 41 λ.λ.τ
 42 F
 43 H.H.H.H
 44 H.H.H.H.H
 45 H.H.H
 46 □.□.□
 47 □.□.□.□.□
 48 H
 49 +.+
 50 x.x.x.x.x.x.x.x
 51 +.+.+
 52 —. —. —. —. —. —. —. —. —
 53 +. +. +. +. +. +. +. +
 54 γ.γ.γ.γ.γ
 55 λ.λ.λ.λ.λ
 56 P.P

PLANCHE I

57 —. —. —. —. —
 58 —. —
 59 —. —. —. —. —. —
 60 #
 61 F.F.F
 62 #. #. #
 63 —. —. —. —. —
 64 F
 65 Z.Z.Z.Z.X
 66) (
 67) (
 68 —
 69 T.T.T.~
 70 C.C.C.C.C.C
 71 J.J.J.J
 72 S.S.S.S
 73 S.S.S
 74 C. C
 75 C. C. C. C
 76 O.O
 77 O.O
 78 O
 79 O.O.O.O.O.O
 80 ⊕ ⊗
 81 —. —. —
 82 —. —. —
 83 —. —. —. —
 84 } } } } } } }

85 } } } } } } }
 86 J.J
 87 J.J.J.J
 88 L
 89 J.J
 90 h.h.h.h.h.h
 91 u.u.u
 92 w.w
 93 R.R.R.R
 94 O.O.O.O.O
 95 ♂.♂
 96 ▽.△.▽.△.▽
 97 Y.Y
 98 ψ.ψ.ψ.ψ
 99 ⊕.⊕.⊕
 100 #.#
 101 S.S.S
 102 Z.Z.Z.~
 103 —. —. —
 104 K.K.K.K.K.K.K
 105 —. —. —. —
 106 S.S.⊕
 107 ⊕.⊕
 108 —. —. —
 109 —. —. —
 110 —. —. —
 111 —. —

PLANCHE II

toutes les écritures primitives, les Glozéliens n'aient pas tenu compte de l'orientation des signes, mais seulement de leur forme. Et ceci peut nous tromper sur le nombre des signes, car on est tenté de considérer comme différents des caractères qui sont peut-être simplement inversés. De plus, il se peut que les scribes aient eu une manière personnelle, bien distincte de tracer les signes, ce qui en augmenterait encore singulièrement le nombre à nos yeux (1).

Enfin, nous avons signalé que, parfois, des têtes d'animaux (comme sur un anneau de schiste, P. XXV) ou d'autre motif (un œil et un oiseau stylisé, sur un grattoir, P. XI) se trouvent mêlés aux caractères syllabiques comme si l'écriture de Glozel comprenait également des *signes figuratifs* idéographiques. Il nous paraît difficile aussi de déterminer si deux graphismes, généralement conjugués, — deux demi-cercles, par exemple, — doivent être considérés comme un seul signe ou s'ils en font deux.

Par contre, il semble bien que des caractères de forme composite, absents des tablettes, alors qu'on les retrouve sur des objets, représentent des idéogrammes comme marques de propriétés. Mais il peut s'agir également de signes agglutinés qu'il nous est possible de prendre — à tort, — pour des signes nouveaux.

Toutes ces considérations ont compliqué singulièrement la mise au point d'un relevé général des signes, tel que nous l'avons établi dans le tome I de « Glozel ». C'est pourquoi nous tenterons ici de présenter le problème sous un angle plus limité, celui de l'écriture courante. Pour cela nous avons réuni, en un même tableau chiffré, les signes des trois plus grandes tablettes (2). Nous avons cru bon de mettre sous un même numéro des signes de même forme bien qu'orientés différemment, soit de haut en bas ou de bas en haut; de droite à gauche ou de gauche à droite; inclinés d'un côté ou de l'autre; simples ou accompagnés d'un ou plusieurs points ou même d'un trait; portant deux ou plusieurs barres transversales quand il s'agit du signe en « échelle ». Il se peut, néanmoins, que ces différentes modifications aient pu changer la prononciation de ces signes et en aient fait, en réalité, des caractères phonétiques différents.

Ce tableau, limité à trois tablettes, a encore l'avantage de nous faire connaître en même temps que les signes utilisés dans l'écriture courante, la fréquence comparée de leur emploi. Nous

(1) Seuls des signes composites qui n'apparaissent que sur des galets isolés ne figurent pas sur le relevé général des signes.

(2) Pl. III.

Nos	Nombres	Nos	Nombres
- 1 -	31	- 22 -	3
- 2 -	27	- 23 -	3
- 3 -	20	- 24 -	3
- 4 -	19	- 25 -	2
- 5 -	17	- 26 -	2
- 6 -	16	- 27 -	2
- 7 -	15	- 28 -	2
- 8 -	12	- 29 -	2
- 9 -	11	- 30 -	2
- 10 -	10	- 31 -	2
- 11 -	9	- 32 -	2
- 12 -	9	- 33 -	2
- 13 -	8	- 34 -	2
- 14 -	7	- 35 -	2
- 15 -	6	- 36 -	1
- 16 -	6	- 37 -	1
- 17 -	6	- 38 -	1
- 18 -	4	- 39 -	1
- 19 -	3	- 40 -	1
- 20 -	3	- 41 -	1
- 21 -	3	- 42 -	1

PLANCHE III

constatons ainsi que sur 280 caractères relevés, il n'y en a qu'une quarantaine dont on se servait couramment, alors que nous en avons numéroté III pour le syllabaire entier (1). Quant à la proportion respective dans l'usage des signes, elle varie considérablement, comme on peut s'en rendre compte. Sans doute ce tableau de comparaison de la fréquence des signes devra, un jour, être complété par celui des « séquences » habituelles. Mais c'est là, dans l'interprétation des écritures, une étape toujours longue à franchir.

Est-il besoin de noter que si les inscriptions de ce Corpus ont été relevées avec exactitude il n'en est pas de même des dessins, souvent volontairement schématiques qui les accompagnent, à titre simplement indicatif. Les figurations de l'art animalier de Glazel sont souvent de véritables petits chefs-d'œuvre qu'il est malaisé de reproduire.

Enfin, disons que l'écriture courante, aux signes peu nombreux pour une écriture syllabique, pourra peut-être en faciliter le déchiffrement, à l'aide d'un alphabet connu, comme nous le verrons plus loin.

(1) T. I, p. 170-171.

INSCRIPTIONS RELEVÉES AU TRAIT

Le relevé au trait de toutes les inscriptions constitue une préparation indispensable à l'interprétation de l'écriture.

Nous commencerons ce Corpus par les inscriptions gravées sur pierre qui sont parfois mélangées à des idéogrammes. Nous traiterons ensuite de celles sur os, bois de cervidé et ivoire, car ce sont là, avec la pierre, les premiers supports de l'écriture des Glozéliens (1) avant qu'ils aient acquis, par la venue chez eux d'une tribu néolithique, la possibilité beaucoup plus grande d'écrire sur des tablettes d'argile. Ils ont alors répudié tout idéogramme, ou écriture de mot, pour ne conserver que des signes linéaires syllabiques.

D'autre part, il est bien évident que l'emploi des objets sur lesquels sont gravées ces inscriptions peut fournir des éléments importants pour leur compréhension, quelle que soit la matière première employée : objets de parure, engins de chasse et de pêche, par exemple.

Il en est de même, à plus forte raison, des inscriptions qui accompagnent les figurations animales qui priment, croyons-nous, toutes les autres. En effet, si on doit un jour arriver à leur interprétation par la méthode combinatoire, ce sera vraisemblablement en partant de ces dernières qui offrent des possibilités de pénétration dans l'esprit même des Glozéliens, peuple chasseur par excellence, comme l'avaient été leurs ancêtres les Magdaléniens.

INSCRIPTIONS SUR PIERRE

(Pl. IV — Pl. V — Pl. VI — Pl. VII — Pl. VIII
Pl. IX — Pl. X — Pl. XI — Pl. XII — Pl. XIII)

Nous commencerons par les inscriptions qui figurent sur de simples galets, dont plusieurs proviennent des tombes et qui ne comportent souvent que quelques signes ou même un seul.

(1) Notons que les deux sites glozéliens de Puyravel et Chez-Guerrier n'ont pas connu d'autres supports de l'écriture que la pierre et l'os.

On peut donc penser qu'il s'agit d'un seul mot ou idéogramme, alors qu'il nous est impossible de séparer les mots dans les longues inscriptions comme celles des tablettes puisqu'aucun intervalle n'existe jamais entre les signes.

Nous signalerons également que beaucoup d'inscriptions sur galets sont accompagnées de barres parallèles, comme s'il s'agissait d'un système de numération.

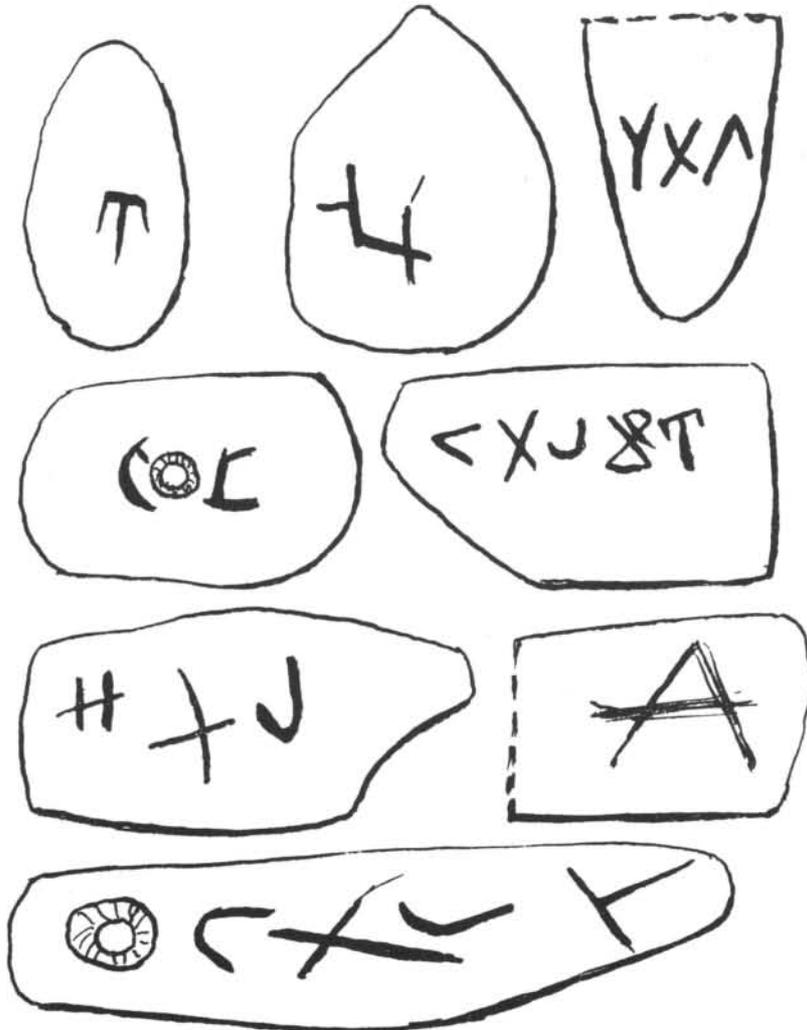


PLANCHE IV

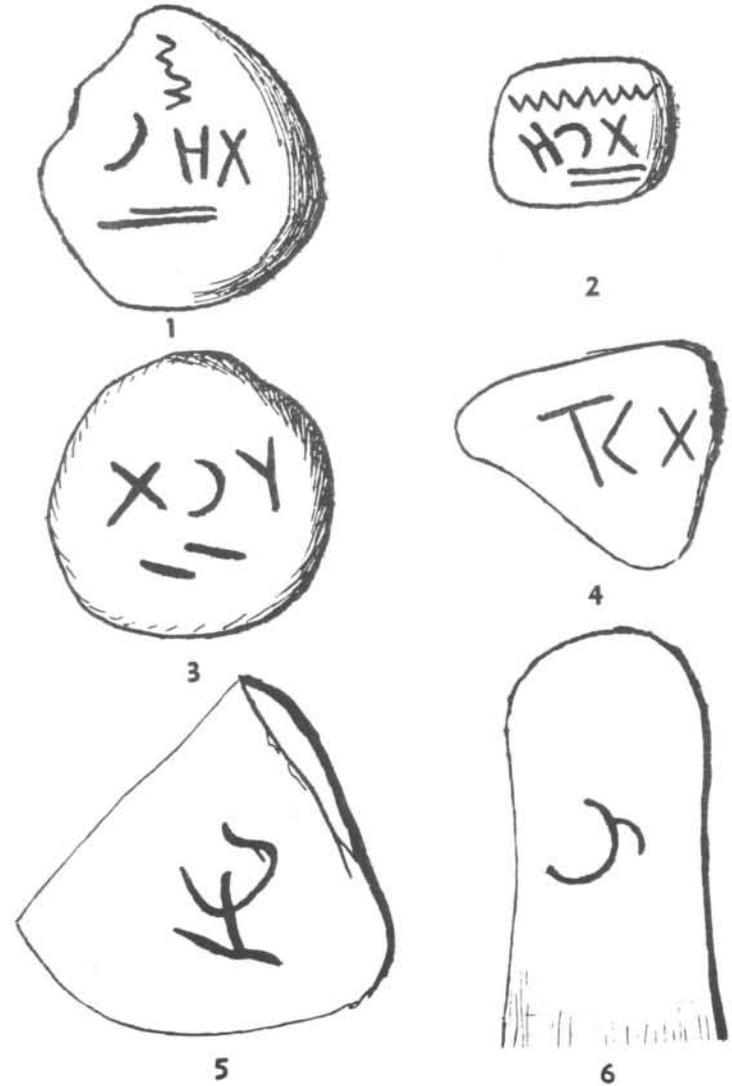


PLANCHE V



PLANCHE VI. — Courtes inscriptions sur galets dont un porte un pédoncule et un autre est aiguisé comme s'il s'agissait d'une petite hache.

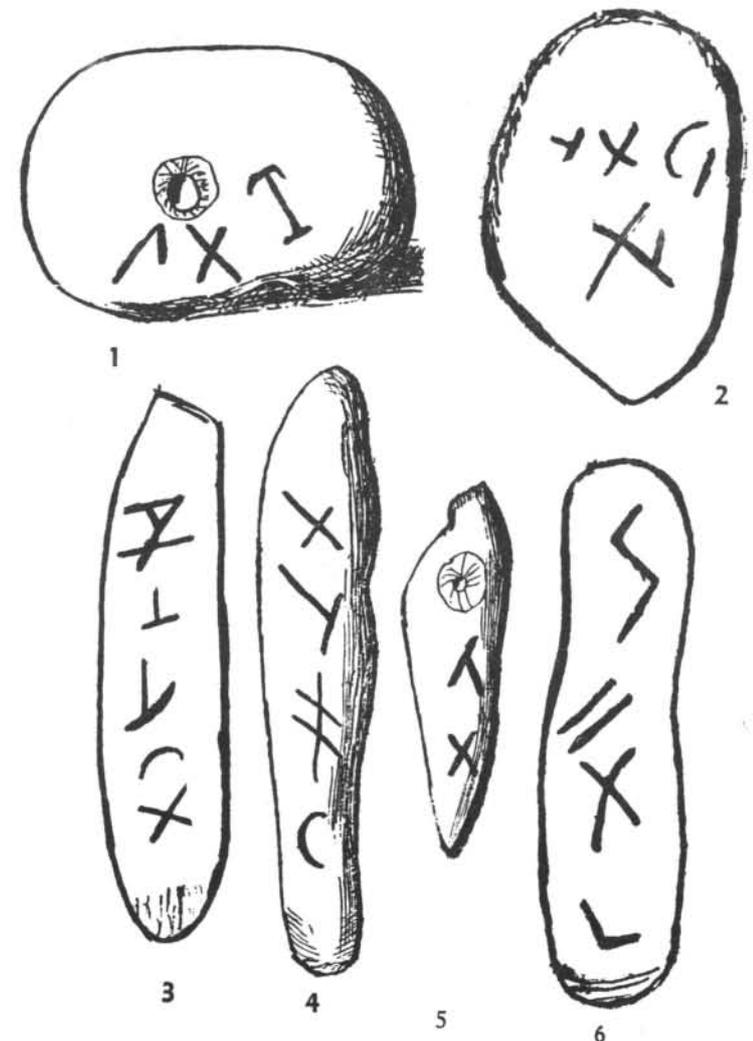


PLANCHE VII. — Inscriptions sur galets dont deux ont des trous pour être attachés (1 et 5) et trois autres sont usés à une extrémité (3, 4 et 6) comme s'il s'agissait de limes pour le travail de l'os ?

Sur les galets, les signes sont, en général, nettement gravés (1). Cependant les lignes y sont moins bien observées que sur les tablettes. De même, certaines inscriptions sont rayées de plusieurs traits dirigés en tous sens comme si on avait voulu les supprimer. (Voir fig. 249, 274, 325, 340, etc., de « Glozel I ».)

Certains galets perforés, relativement volumineux, — alors que d'autres beaucoup plus petits faisaient partie de colliers — peuvent avoir servi de « bolas », à l'aide d'un lien, pour entraver les animaux dans leur course et les faire tomber. Dans ce cas, les signes qu'ils portent pouvaient désigner le nom de l'heureux chasseur dont les pierres de jet avaient atteint leur but.

Nous en dirons autant de certains signes composites qui figurent sur certains galets, parfois en forme de petites haches et qui ne se retrouvent sur aucune tablette. Ce serait également des idéogrammes ou des marques de propriété, formées de la réunion de plusieurs signes syllabiques.

Il nous faut signaler à part une inscription que nous avons relevée sur une des dalles qui constituaient l'entrée de la tombe I. (Voir ici Pl. VIII.)

(1) Les caractères sur pierre sont généralement gravés avec des angles plus aigus, la matière première se prêtant moins bien aux formes arrondies, bien que la plupart du temps, il s'agisse de pierres tendres comme les schistes.

Ces inscriptions devaient être tracées soit avec des pointes fines de silex, soit par des burins de quartz blanc cristallisé dont nous avons trouvé deux exemplaires, parfaitement bien en main.

Les pointes fines de silex pouvaient être emmanchées dans l'orifice médullaire de certains os longs de volatiles, comme nous voyons une lame de silex, en forme de burin, sertie dans une épiphyse de la série animale (voir fig. 417 du tome I de « Glozel »).



PLANCHE VIII. —
1, Inscription sur la dalle d'entrée de la tombe I (peut-être des signes de numération?); 2, Signes peut-être combinés de formes inusitées sur trois galets (marques de propriété ou idéogrammes).

Nous devons insister également sur le fait que nous trouvons sur certains galets, particulièrement choisis, semble-t-il, pour leur forme aplatie et auxquels on a parfois donné l'aspect de haches, de véritables pages d'écriture comme sur les tablettes. Ceci semble bien indiquer que les Glozéliens n'avaient pas attendu de connaître les tablettes d'argile pour inscrire des textes complets, relatant sans doute les événements importants de la tribu ou ce qui leur avait paru digne de mémoire dans le cercle de leur propre vie.



PLANCHE IX. — 1, 2, 3, 4, 5 et 6, Galets avec inscriptions trouvés dans la tombe I; 7, Galet avec inscription entourée de signes de numération (fig. 233, t. I).



PLANCHE X. — Inscriptions sur galets, dont quelques-uns sont perforés et l'un porte un ornement figurant une branche. Remarquer que le double H présente des sortes d'ondulations.

Quant aux galets qui portent en même temps des inscriptions et des représentations animales, ils seront étudiés à part avec celles-ci. Les anneaux de schiste et certains petits galets perforés, éléments de collier, font partie des objets de parure.

Il nous faut noter que sur un galet en forme de lissoir des signes figuratifs ou idéogrammes sont mélangés aux signes syllabiques comme nous le retrouvons sur plusieurs anneaux de schiste.

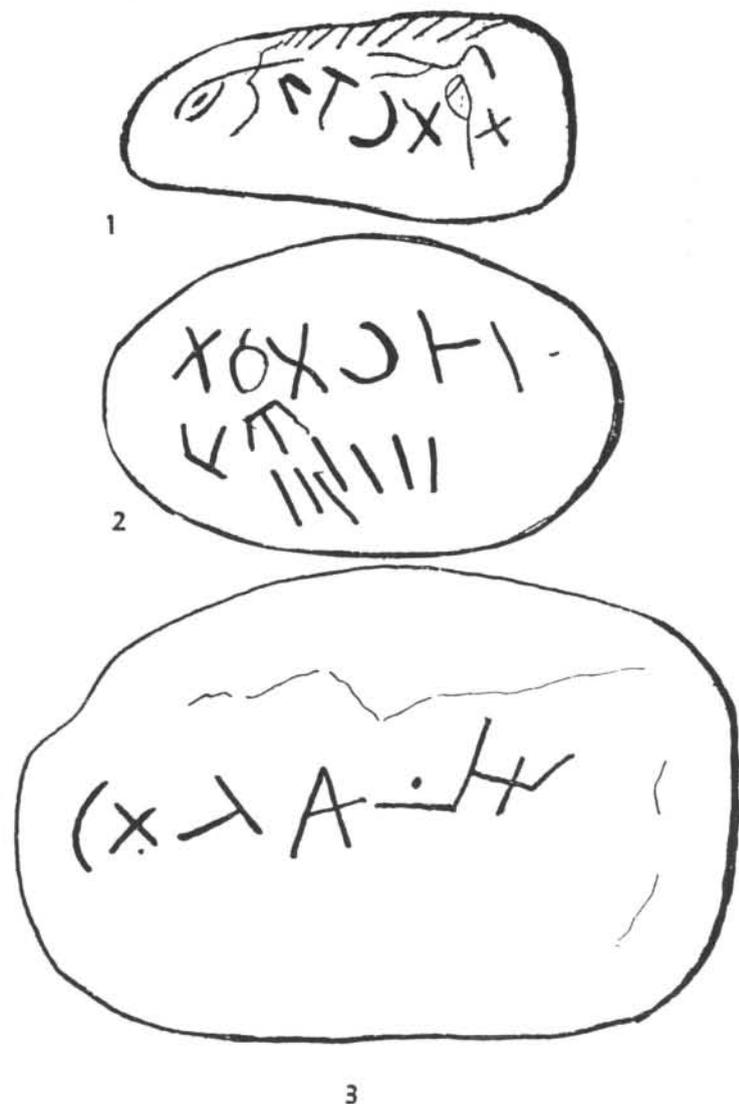


PLANCHE XI. — 1, Galet où des caractères syllabiques sont mélangés à des *signes figuratifs* (un œil, un arc, un oiseau schématisé), vraisemblablement des idéogrammes; 2, Galet où une inscription est accompagnée de signes de numération; 3, Inscription au revers du galet où se voit une scène d'allaitement (fig. 335 et 336, t. I).



PLANCHE XII. — 1, Inscription sur galet poli à une extrémité (fig. 57, t. I); 2, Inscription sur galet en forme de massue.

Enfin, signalons, en terminant, que les gravures et les inscriptions tracées sur des blocs de pierre, trouvés épars dans le Champ des Morts, ne faisaient pas partie d'œuvres pariétales plus étendues, car tous les dessins sont délimités par la forme du bloc lui-même. Ils ont donc été faits sur des pierres détachées et préparées à l'avance.



PLANCHE XIII. — Véritables pages d'écriture sur galets de schiste. 1, Fig. 247 de Glozel I; 2, Fig. 31 de Glozel II.

INSCRIPTIONS SUR OS ET BOIS DE CERVIDÉ
(Pl. XIV — Pl. XV — Pl. XVI — P. XVII)

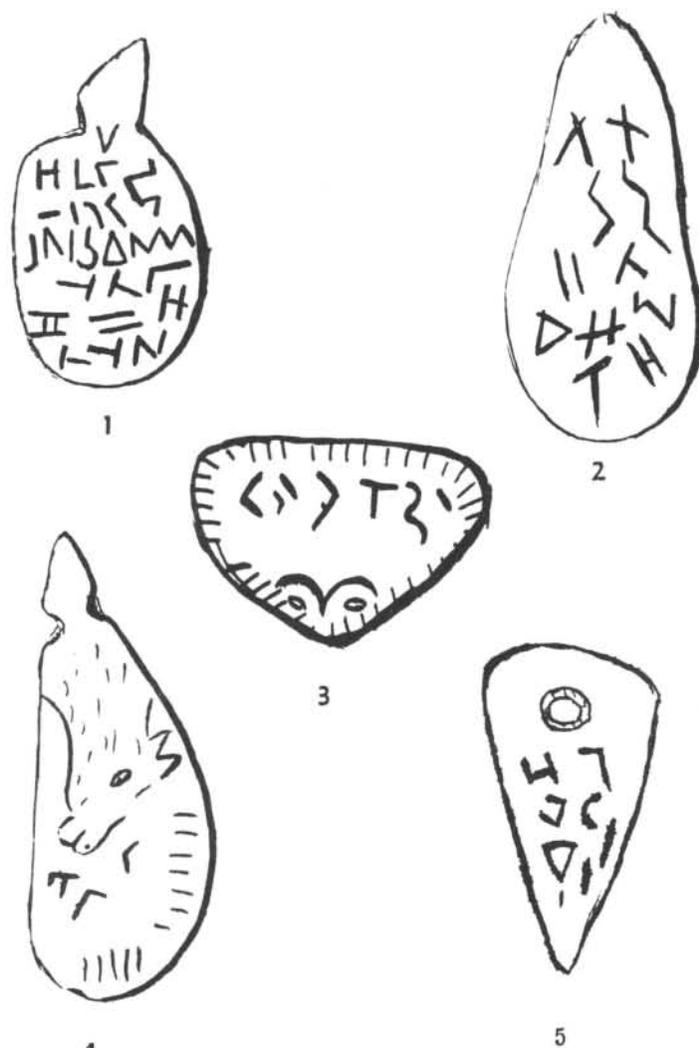


PLANCHE XIV. — Inscriptions sur plaquettes en os, ornées et découpées en forme de pendeloques, l'une présente en plus des caractères linéaires un *signe figuratif* : le masque néolithique.

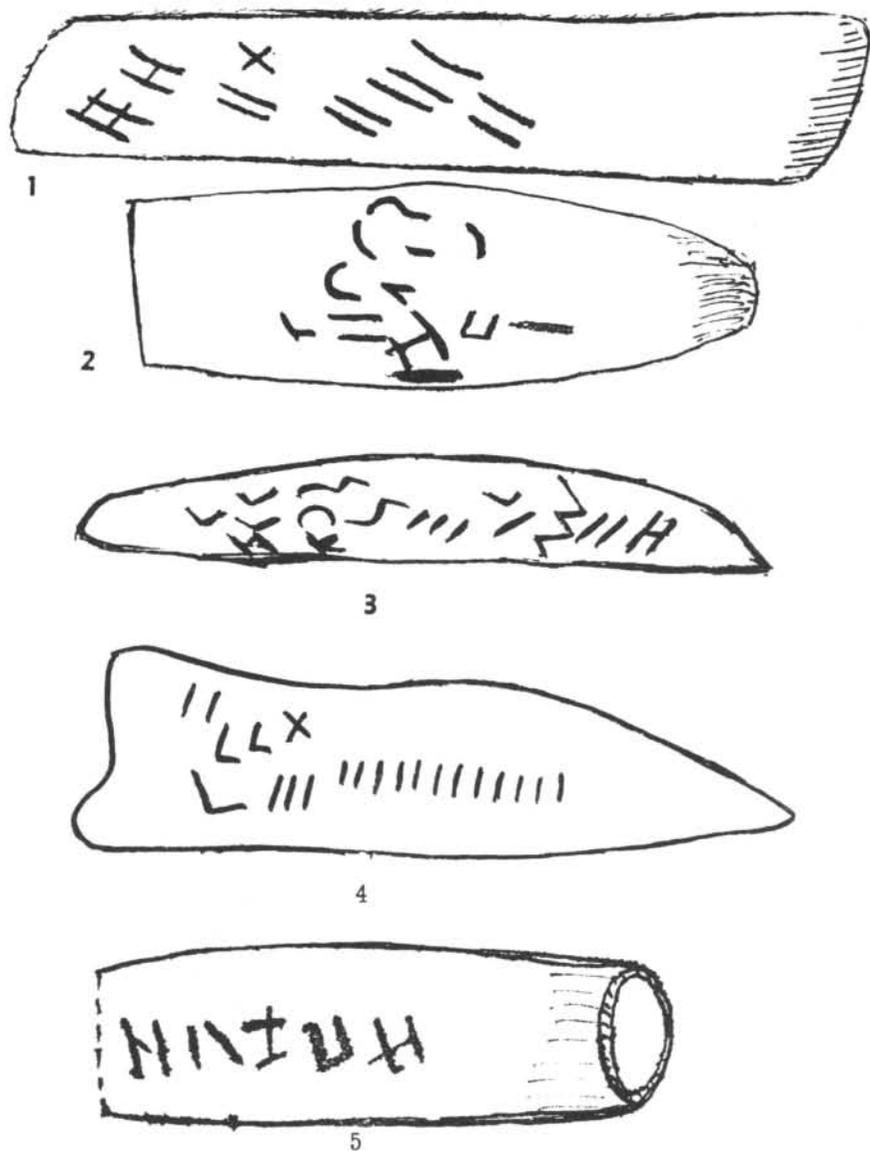


PLANCHE XV. — 1, 2, 3, 4, Caractères linéaires sur objets en os et en bois de cervidé (système de numération probable); 5, Inscription sur manche d'outil en ivoire fendillé.

|| ' < C Z L > . X' A V A I A K

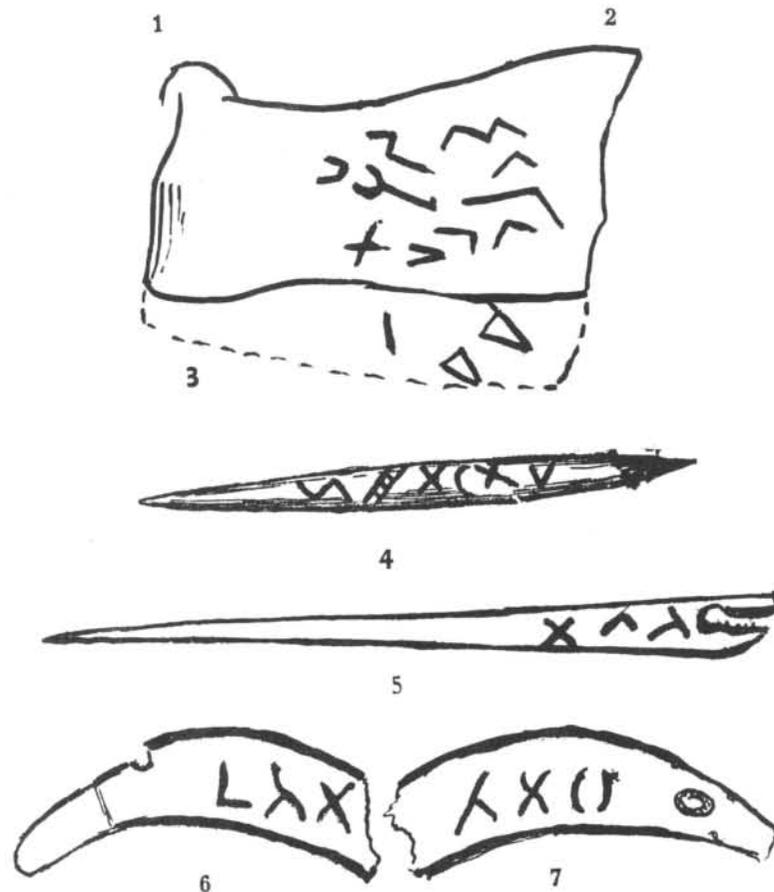
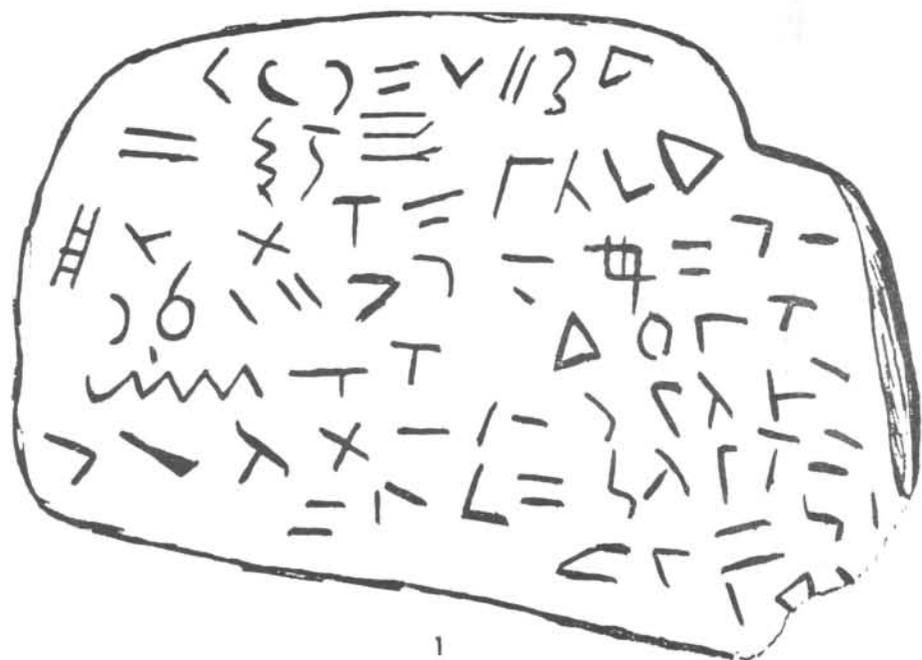
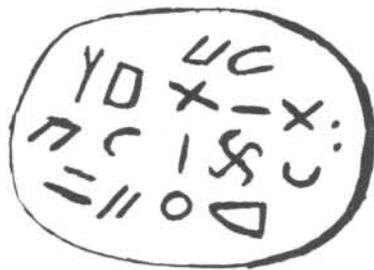


PLANCHE XVI. — 1 et 2, Inscriptions gravées sur une phalange et sur un astragale de Renne (fig. 160 et fig. 435 de « Glozel I »); 3, Inscription sur un astragale de Renne; 4, Inscription sur une double pointe en bois de cervidé (fig. 69, t. I); 5, Inscription sur une aiguille à chas, en os; 6 et 7, Inscriptions sur dents perforées (pendentifs?).



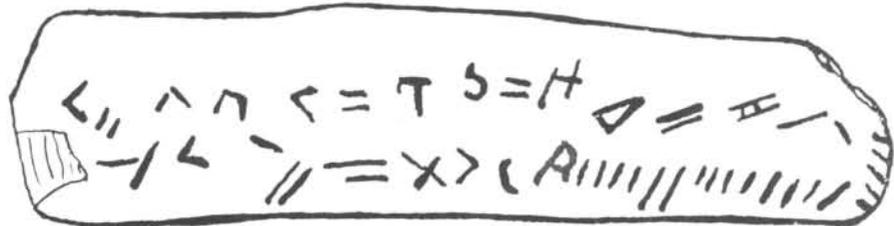
1



2



3



4

PLANCHE XVII. — 1, Inscription sur une large surface osseuse (os coxal) (fig. 32, t. II); 2, Inscription sur un petit disque osseux (amulette?); 3, Inscription sur un fragment de côte (numération?); 4, Inscription sur une côte (signes de numération à la fin) (fig. 30 t. II); Sur l'autre face, figures de cervidés (fig. 35, t. II).

Après les inscriptions sur pierre, nous rangerons les inscriptions sur os sans figurations animales et sans travail d'utilisation instrumentale. C'est là, en effet, le deuxième support de l'écriture glozélienne en dehors des tablettes.

C'est ainsi que nous voyons une inscription gravée sur une deuxième phalange et sur un astragale de renne qui ont été percés de trous de suspension. Un autre astragale de renne porte également une inscription tracée sur plusieurs lignes. (Pl. XVI.)

Des inscriptions complètes sont disposées en plusieurs lignes sur un petit disque osseux comme s'il s'agissait d'une amulette et sur des sortes de pendeloques avec pédoncule. (Pl. XIV.)

Cependant, le plus bel exemple d'inscription sur os, en dehors de celles qui accompagnent des figurations animales, est celle qui est représentée, comme une véritable page d'écriture, sur une large surface osseuse d'un os coxal vraisemblablement.

Les côtes, qui offraient une longue surface plane étaient également recherchées pour les inscriptions et même pour les gravures. (Pl. XVII.) Enfin, sur plusieurs côtes, nous trouvons des signes de numération probables.

INSCRIPTIONS SUR ENJONS DE CHASSE ET DE PÊCHE (Pl. XVIII — Pl. XIX)

Nous trouvons des inscriptions sur des engins de chasse et de pêche, harpons à double rangée de barbelures, à une seule rangée, hameçons, pointes de sagaies présentant parfois une portion rétrécie pour l'emmanchement. Il en existe également sur une double pointe en bois de cervidé qui, emmanchée, pouvait servir de sagaie. (Pl. XVIII.)

A cette série d'engins de chasse en bois de cervidé, nous joindrons, bien qu'ils soient seulement en argile cuite, des rondelles perforées ou non, des sortes de fusaïoles, de pesons, de bobines à pointes parfois perforées — malgré les noms provisoires que nous avons dû leur donner pour les décrire. — En effet, ces objets reliés par un lien solide, pouvaient comme certains gros galets perforés, servir de « bolas », pour entraver les animaux dans leur course. (Pl. XIX.)

Les inscriptions indiquaient sans doute celui des chasseurs qui avait atteint la bête.

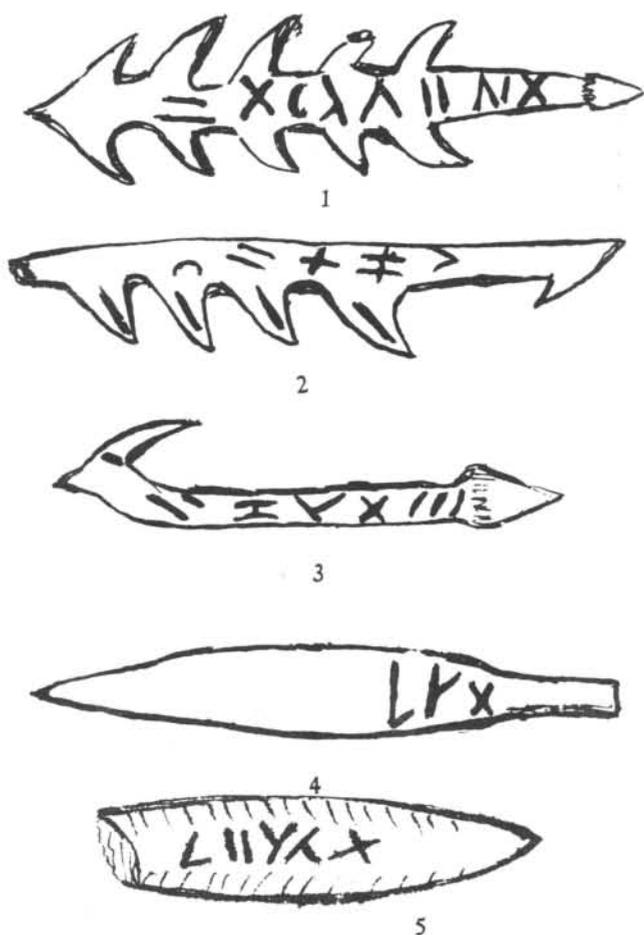


PLANCHE XVIII. — 1, Harpon à double rangée de barbelures (avec inscription); 2, Harpon à une seule rangée de barbelures (avec inscription); 3, Hameçon (avec inscription); 4, Sagaie avec portion rétrécie pour l'emmanchement avec inscription; 5, Pointe de sagaie brisée à une extrémité.

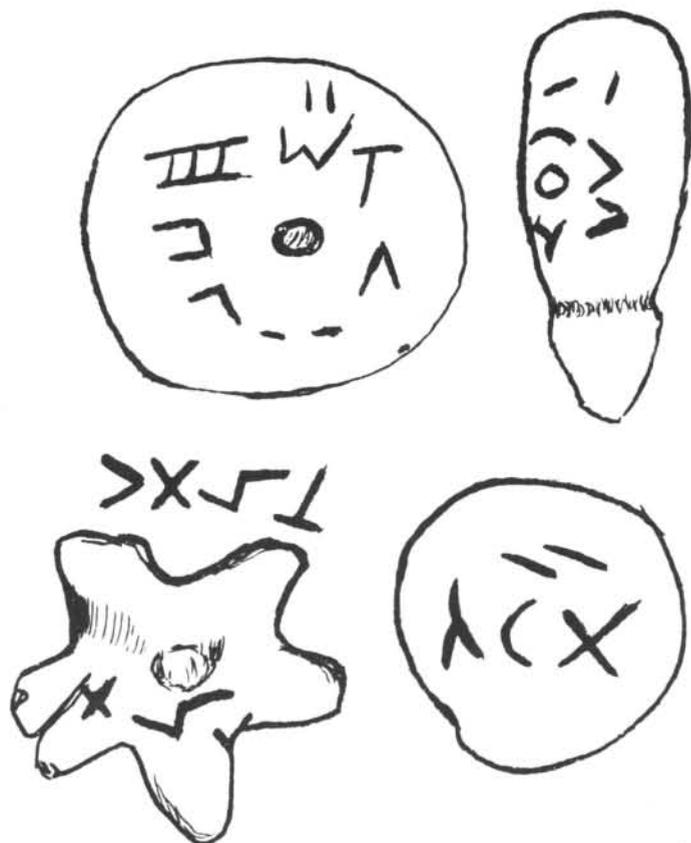


PLANCHE XIX. — Inscriptions sur une rondelle, sur des sortes de bobine, de peson, de fusaïole qui, semblent avoir été des « bolas » qui, attachées à un lien, pouvaient entraver des animaux, dans leur course. Certains galets perforés semblent bien avoir servi également de bolas.

INSCRIPTIONS SUR OBJETS DE PARURE

(Pl. XX — Pl. XXI — Pl. XXII — Pl. XXIII —
Pl. XXIV — Pl. XXV — Pl. XXVI — Pl. XXVII)

Les objets de parure forment nécessairement une classe à part, qu'ils soient en pierre, en os, en bois de cervidé ou en ivoire.

Anneaux et bagues d'ivoire. — Plusieurs anneaux d'ivoire (1), trouvés à Glozel, devaient faire partie de colliers mais ne portent pas d'inscriptions, (Fig. 21 de « Glozel II »). Par contre, des anneaux plus petits, pouvant être considérés comme des bagues présentent des signes (Fig. 22 de « Glozel II ») parfois accompagnés de dessins figuratifs ou idéogrammes, faisant partie de la première phase de l'écriture glozélienne.

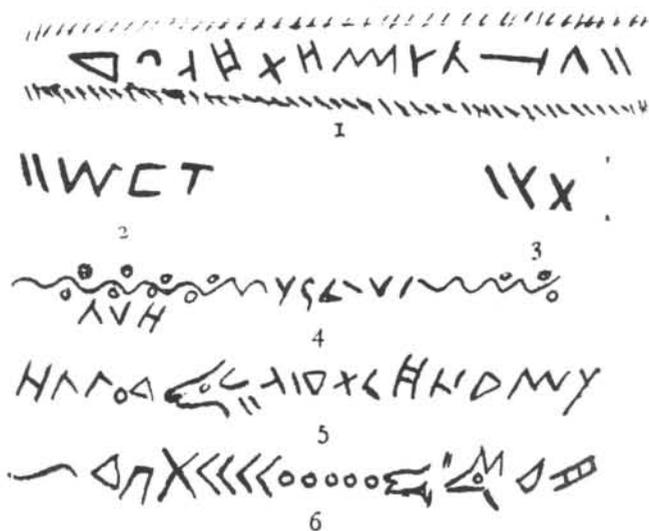


PLANCHE XX. — *Bagues.* 1, Inscription sur bague d'ivoire (fig. 22, t. II); 2 et 3, Inscriptions sur petits anneaux d'os; 4, Inscription sur bague (fig. 149, t. I), accompagnée de décors géométriques; 5 et 6, Inscriptions sur bagues, avec signes figuratifs, parmi les caractères linéaires (probablement des idéogrammes).

L'ivoire antique avait dû être trouvé par les Glozéliens comme on l'a constaté pour certains magdaléniens.

Il nous faut noter, à ce sujet, que de grandes défenses de mammoths furent recueillies de nos jours auprès de la source à fort dégagement d'acide carbonique de la butte de Montpensier, appelée par les gens du pays « La Fontaine empoisonnée ».

(1) Rappelons, à ce sujet, que le fameux peigne considéré par BAYLE comme de l'os frais est en ivoire antique. (Voir : *Nouvelles Analyses*, dans *Glozel II*, pp. 24-25 et 26.) (De même, sont en ivoire plusieurs harpons et une sculpture en ronde-bosse représentant, croyons-nous, un blaireau. (Fig. 53 de « Glozel II ».)

M. GLANGEAUD, doyen de la Faculté des Sciences de Clermont, a publié en 1910, un travail fort intéressant à ce sujet. « Les régions volcaniques du Puy-de-Dôme » (pp. 320-321).

Or, ce site ne se trouve guère qu'à 25 kilomètres à vol d'oiseau, du Champ des Morts. Il pouvait donc parfaitement être connu des Glozéliens, chasseurs forcenés et grands marcheurs comme l'a précisé le professeur d'anatomie BUY d'après les fortes insertions musculaires relevées sur les fémurs trouvés à Glozel.

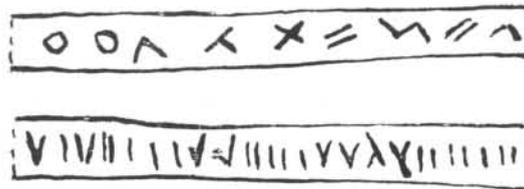
La butte de Montpensier se distingue, en effet, de très loin dans la plaine et les Glozéliens avaient pu se rendre compte que la mare boueuse de sa source recérait, avec l'ivoire de mammoth, une matière précieuse pour leurs engins de chasse et leurs objets de parure.

Colliers. — En dehors de nombreux éléments épars dans le champ des fouilles, nous avons recueilli trois colliers complets, formés de petits galets perforés, de petites pendeloques en os et d'anneaux également osseux.

Nous ne figureons ici que les éléments qui portent des inscriptions. (Pl. XXI, Pl. XXII, Pl. XXIII.)



PLANCHE XXI. — Inscriptions sur certains éléments du collier formé d'anneaux en os. La dernière inscription paraît se rapporter à un système de numération (fig. 59 de « Glozel II ») — Voir le développement de tous les anneaux dans *Mercur de France* du 1^{er} juin 1931).



Parmi celles qui se trouvent sur les anneaux en os d'un collier figure une inscription qui paraît se rapporter à un système de numération. D'autre part, sur deux de ces anneaux nous voyons un V couché, suivi d'un O, à côté d'une tête d'élan. Ces signes seraient-ils la représentation idéographique du nom de cette variété de cervidé? (Voir le déroulement complet des éléments du collier formé d'anneaux osseux dans le *Mercur de France* du 1^{er} juin 1931.)

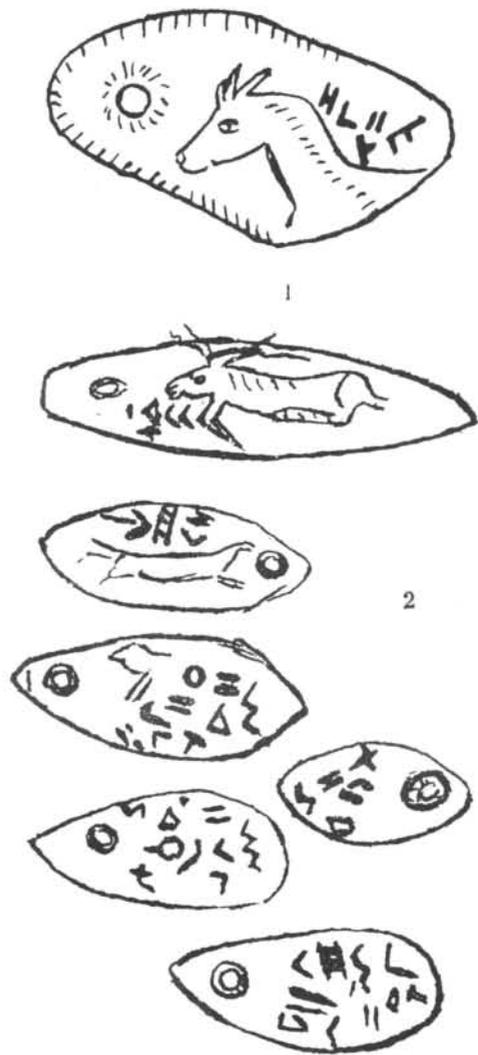


PLANCHE XXII. — 1, Inscription sur une pendeloque avec la tête d'un cervidé au premier bois (fig. 35 du tome II); 2, Relevé des différentes inscriptions sur certains éléments du collier de pendeloques en os (fig. 60 du tome II).

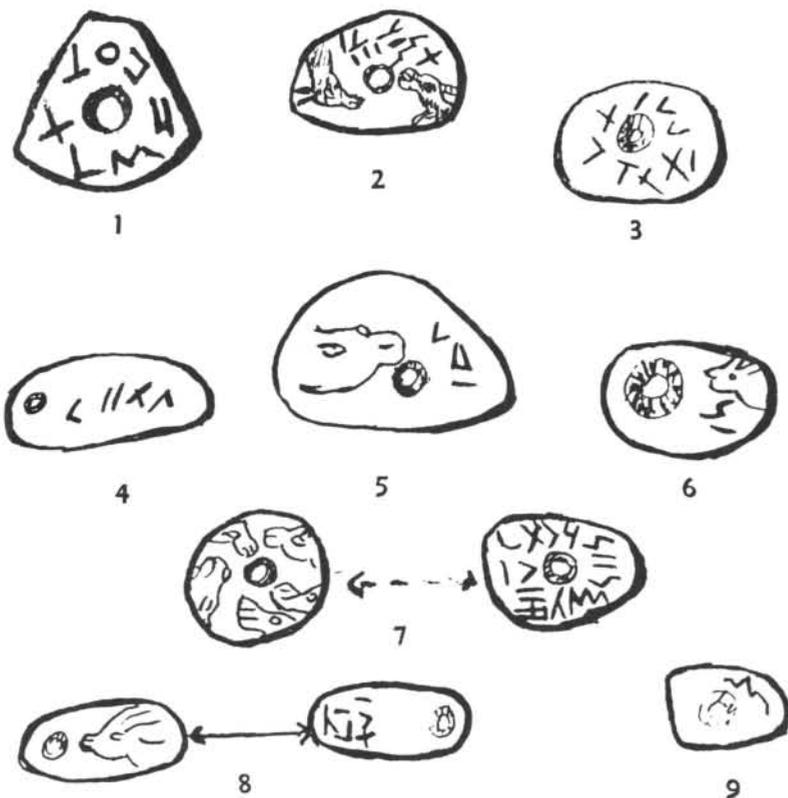


PLANCHE XXIII. — 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, Inscriptions sur petits galets perforés faisant partie d'un collier (fig. 61, t. II).

Anneaux de schiste (Pl. XXIV, Pl. XXV, Pl. XXVI, Pl. XXVII). — Nous n'avons recueilli dans les fouilles de Glozel qu'un seul fragment d'anneau de schiste assez grand pour pouvoir servir de bracelet. Il porte, sur les deux faces, des inscriptions malheureusement incomplètes.

Par contre, nous avons découvert un certain nombre d'anneaux de schiste plus petits qui devaient constituer des colliers comme celui que porte le Tueur de loups.

Ils sont ornés d'inscriptions alphabétiformes d'une grande netteté, le schiste étant une pierre relativement tendre que les pointes de silex, et à plus forte raison les burins de quartz, pouvaient graver aisément.

Parfois, nous y voyons des signes figuratifs, sous forme de têtes d'animaux vraisemblablement idéographiques, coexister avec les caractères syllabiques comme nous l'avons noté sur une sorte de polissoir.

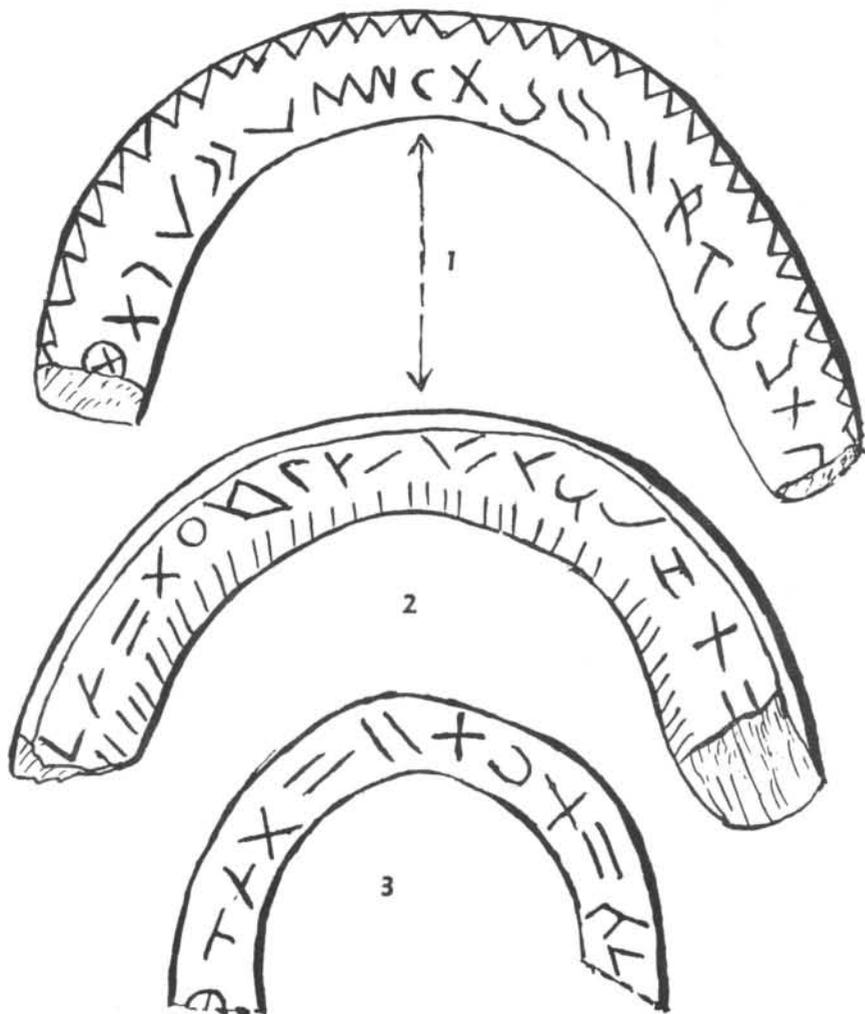


PLANCHE XXIV. — 1 et 2, Inscriptions sur les deux faces d'une moitié de bracelet de schiste; 3, Inscription sur une moitié d'anneau de schiste.

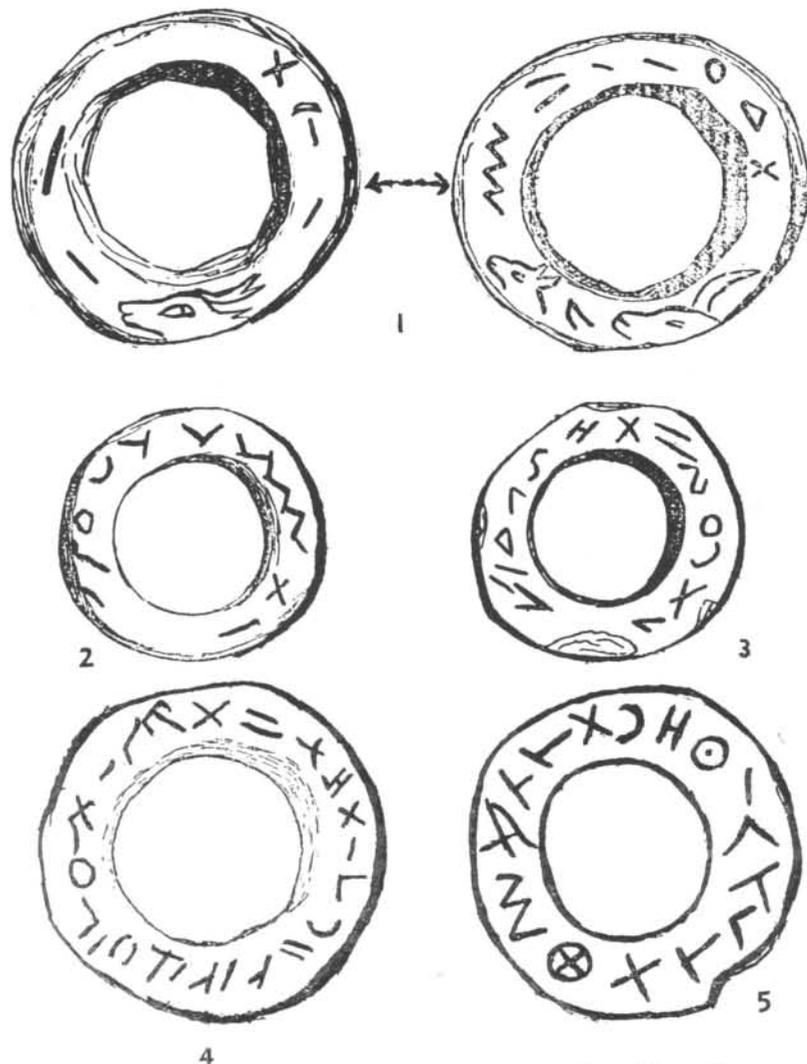


PLANCHE XXV. — Inscriptions sur anneaux de schiste. Le premier anneau est inscrit sur ses deux faces et présente des signes figuratifs parmi les caractères syllabiques, probablement des idéogrammes.

Cette première phase, indigène, de l'écriture de Glozel ne se retrouve pas sur les tablettes d'argile où les caractères apparaissent purement linéaires.

Néanmoins, les signes glozéliens, tous linéaires, ne semblent nullement dériver de signes figuratifs, comme cela eut lieu pour certaines écritures comme l'égyptien (voir l'avant-propos des « *Origines de l'écriture* »). On pourrait plutôt comparer l'écriture de Glozel aux inscriptions « pseudo-hiéroglyphiques » de Byblos, qui, bien que syllabiques, comprennent des représentations d'animaux, de végétaux etc (voir plus loin).

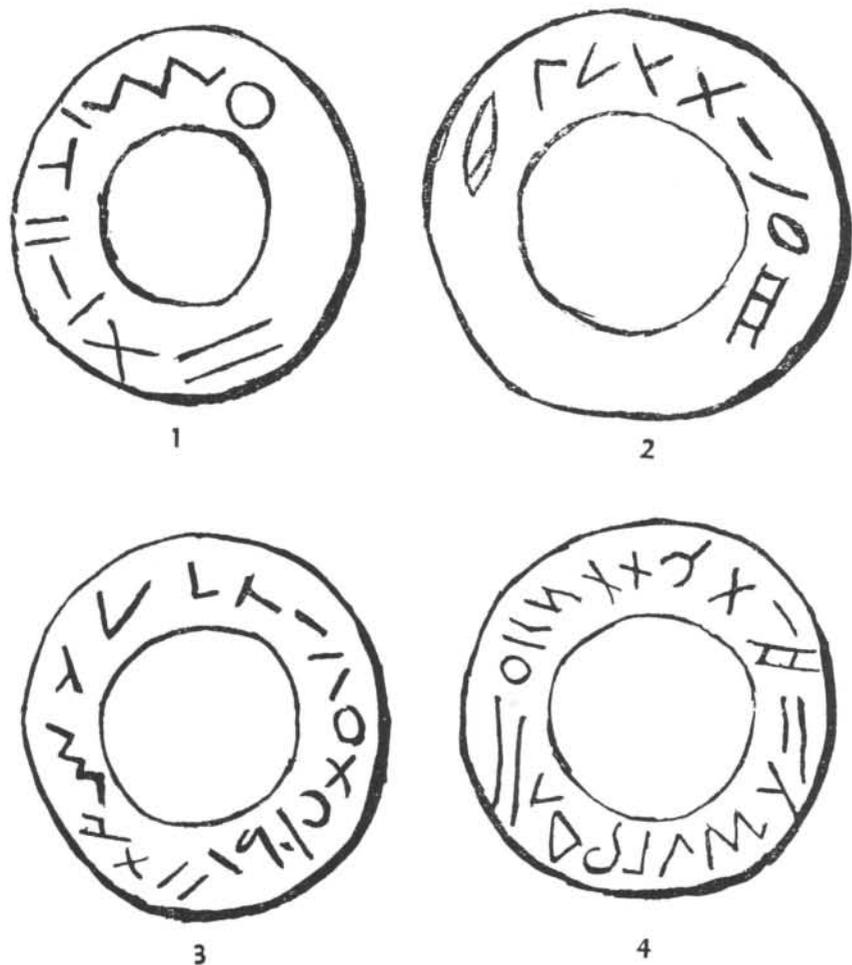


PLANCHE XXVI. — Inscriptions sur anneaux de schiste

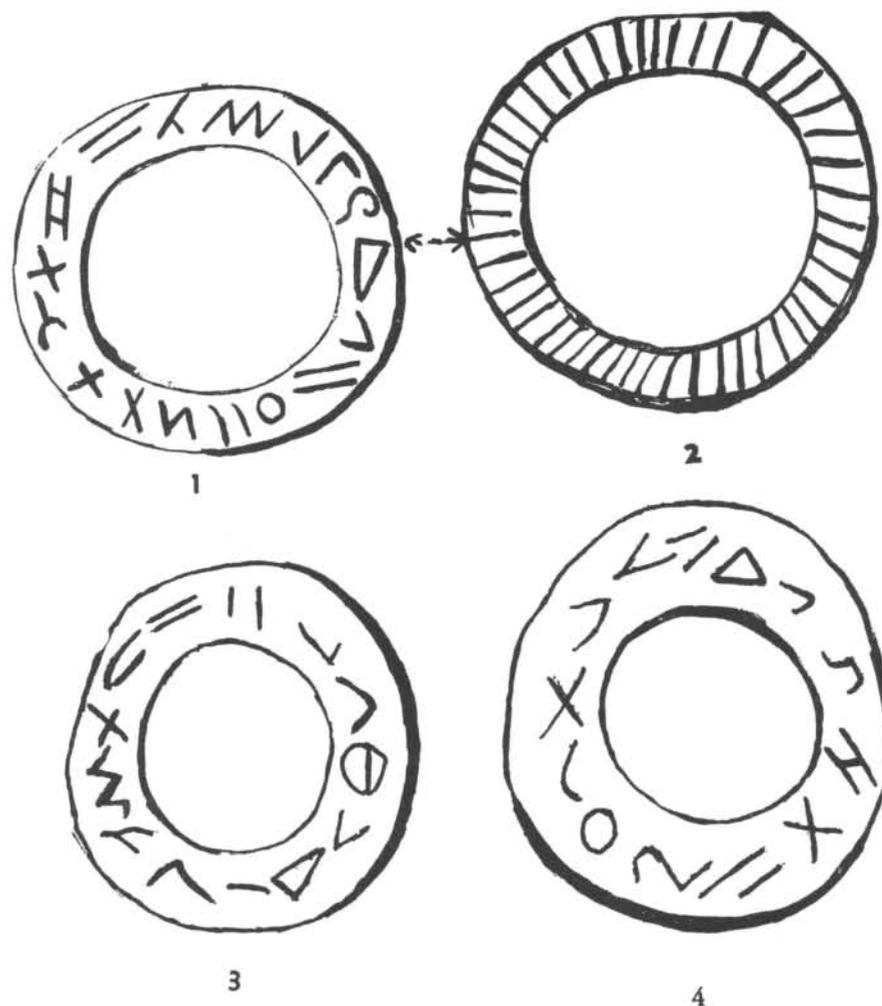


PLANCHE XXVII. — Inscriptions sur anneaux de schiste. Le n° 2 est le revers, orné de traits sur son pourtour du n° 1.

INSCRIPTIONS SUR VASES
(Pl. XXVIII — Pl. XXIX — Pl. XXX)

Les inscriptions sur les vases offrent, comme nous l'avons dit, l'avantage d'indiquer clairement le haut et le bas du graffite. Ce sont elles, avec celles qui accompagnent les représentations animales, qui nous ont permis de connaître l'orientation des signes

ϣχϣολλκΗϣ

λ)ιιη

χκχϣο
Η<=Δ>ϣ=

---Η>>χκοϣ=---

Δλχτ τλχκ

ϣϣλϣ

κτκιιϣ

PLANCHE XXVIII. — Vases inscrits. 1, Vase inscrit, fig. 196, t. I; 2, Vase inscrit, fig. 200, t. I; 3, Vase inscrit, fig. 194, t. I; 4, Vase inscrit, fig. 175, t. I; 5, Vase inscrit, fig. 201, t. I; 6, Inscription sur une bobine d'argile (bola?) voir pl. XVIII; 7, Vase inscrit, fig. 29, t. II; 8, Inscription sur vase à ailettes.

ξιι.χκΗ
κΗϣο(οιςλ
ιλκρ>ϣΔοχλιιριω>
=χ.ϣϣ>>λχ: —

οτβκ(κ/κ/κ
κκ)τΔκκκκκκ⊕ρ
=ϣ⊕κκκκκκκκ
• κκκκκκκκ

κκκκκκ
ιλκκκκ



⊕⊕κκκκκκκκκκκκκκ

PLANCHE XXIX. — Vases inscrits. 1, Vase inscrit, fig. 202 et 203, t. I; 2, Vase inscrit, fig. 205, t. I; 3, Vase inscrit, fig. 204, t. I; 4, Vase inscrit (signes placés dans des registres verticaux); 5, Vase inscrit, fig. 28, t. II.

en général. Notre œil s'est ainsi habitué à discerner aussitôt le sens de toutes les inscriptions comme un enfant sait orienter une page d'écriture sans savoir lire.

De plus, les inscriptions sur vases offriront, quand on s'efforcera de déchiffrer le glozélien, l'indication, qui pourra être précieuse du contenu du vase, vraisemblablement de la nourriture pour les morts. (Voir dans le *Mercur de France* du 15 juillet 1927 les « *Vases inscrits de Glozel* »).

Nous reproduirons au trait toutes les inscriptions sur vases qui nous sont parvenues en entier. Car il existe également des inscriptions fragmentaires sur des tessons de vases qui ne peuvent pas fournir d'indications précises et ne seront pas publiées.

Enfin, il est un vase que nous avons recueilli après coup dans les terres provenant de l'éboulement de la tranchée. Brisé en de nombreux morceaux par le choc, il a pu, néanmoins, être reconstitué dans sa plus grande partie.

Comme il est de forme inédite avec ses *deux masques sans bouche* et ses *ailettes*, nous le décrivons entièrement et nous le représentons du côté où existe l'inscription complète. (Pl. XXX.)

Ce vase, d'allure élancée, en forme d'amphore surélevée, mesure 26 centimètres de haut et 11,5 centimètres dans sa plus grande largeur. Il est fait d'une argile assez grossière, devenue noirâtre par place à la cuisson. Les cassures montrent une pâte noirâtre dans l'épaisseur de la paroi et brunâtre seulement à la surface. Ce vase a donc été cuit, comme beaucoup d'autres poteries glozéliennes, à feu réducteur et enfumage naturel, qui est, en réalité, le seul procédé connu des primitifs. Il devait être noir à la surface comme dans l'intérieur de la paroi et c'est son long séjour dans la terre qui est arrivé à décolorer superficiellement ses surfaces externe et interne par une lente oxydation et dissolution de l'enfumage par les eaux de ruissellement.

Il présente un col allongé avec une légère rainure supérieure, et une autre assez profonde au-dessus du pied en tronc de cône. Malgré l'étroitesse de sa base, il est bien équilibré et tient parfaitement debout (1).

Le col, légèrement asymétrique, est plus élevé d'un côté que de l'autre. Cette déformation est constituée en réalité par un enfoncement, provoqué, semble-t-il, par le pouce d'une main qui tenait le vase, sans doute pour tracer les décors avant la siccité complète de la pâte.

(1) Cette caractéristique est propre à beaucoup d'autres vases de Glozel, malgré l'étroitesse de leur pied. Elle doit provenir de ce qu'ils étaient cuits en position « debout ».

Au-dessous du col on voit un dessin circulaire, constitué par des incisions parallèles verticales, assez larges et profondes, mais irrégulières. Une des caractéristiques de ce vase, unique parmi les poteries de Glozel, est de porter, profondément modelés dans la pâte, deux masques néolithiques sans bouche avec arcades sourcillères arrondies et yeux formés d'un rond centré d'un point. Il se présentait donc à la vue, identique sur les deux faces.

Sa seconde caractéristique, également unique à Glozel, est d'avoir latéralement quatre ailettes superposées deux à deux, mais moins saillantes au-dessus du pied, destinées vraisemblablement à en faciliter la préhension.

Enfin, sur une face, au-dessous du masque néolithique, a été tracée une inscription composée de cinq signes (1). De l'autre côté devait en exister une autre, moins longue semble-t-il, qui été détruite par une cassure. Il n'en reste que le premier signe, en forme d'échelle à 5 barres et le dernier constitué par un ou deux points, dont un seul persiste.

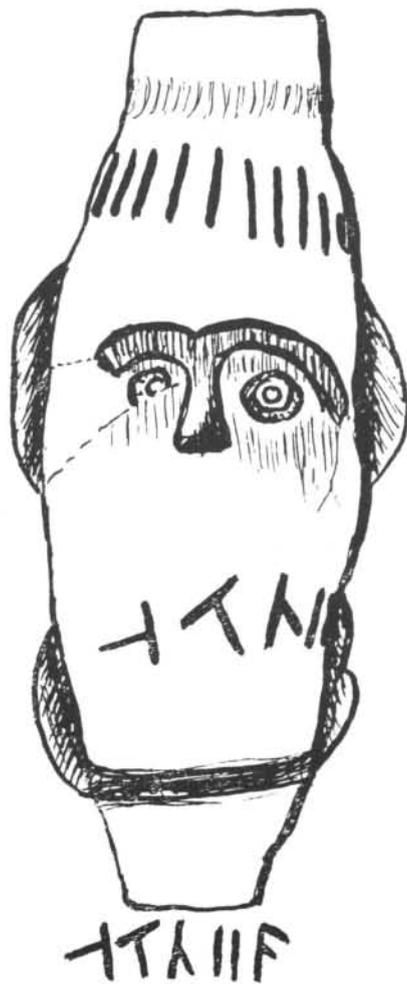


PLANCHE XXX

(1) Pl. XXVIII (fig. 8) et sur le vase entier dessiné au trait, Pl. XXX.

INSCRIPTIONS AVEC REPRÉSENTATIONS ANIMALES

(Pl. XXXI — P. XXXII — Pl. XXXIII — Pl. XXXIV —
Pl. XXXV — Pl. XXXVI — Pl. XXXVII — Pl. XXXVIII —
Pl. XXXIX — Pl. XL — Pl. XLI — Pl. XLII — Pl. XLIII.)

Nous avons vu précédemment qu'on trouvait parfois des
têtes d'animaux parmi les signes syllabiques.



1



2



3

PLANCHE XXXI. — 1, Inscription en avant d'une tête de cervidé sur sagaie (fig. 40 du tome II); 2, Inscriptions sur la face et le revers d'une sculpture de capridé (fig. 394 du tome I); 3, Inscription sur un capridé figurant sur un poinçon (fig. 49 du tome II).



1



7RT
E
2



3

PLANCHE XXXII. — 1, Inscription en avant d'une tête de cheval, gravée sur un peigne (fig. 369, t. I); 2, Inscription au-dessous d'un cheval gravé sur une omoplate creusée en forme de récipient (fig. 361, t. I); 3, Inscription en arrière d'une tête de bovidé (fig. 39, t. II).

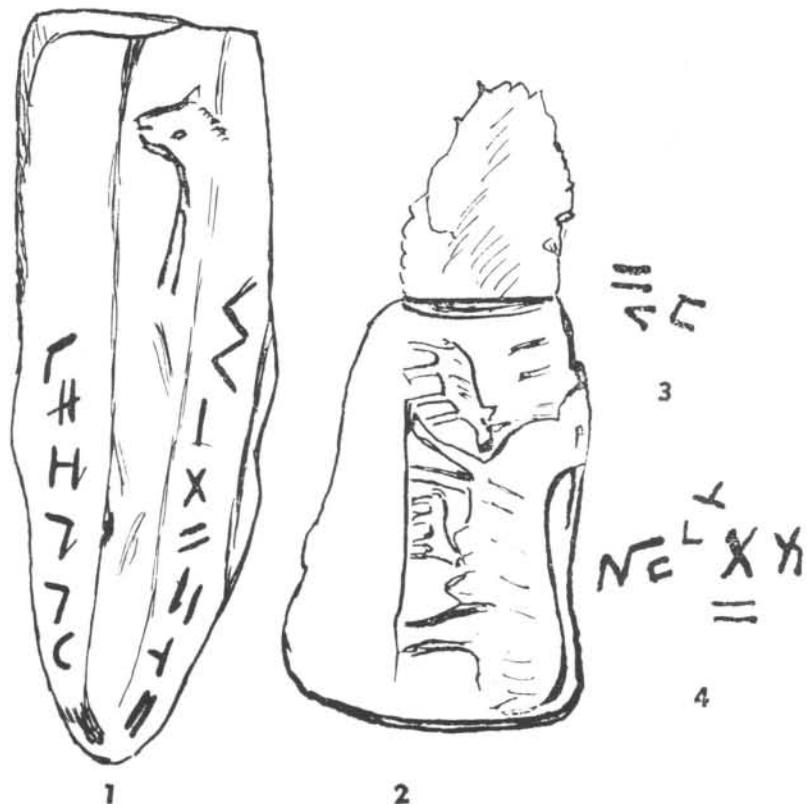
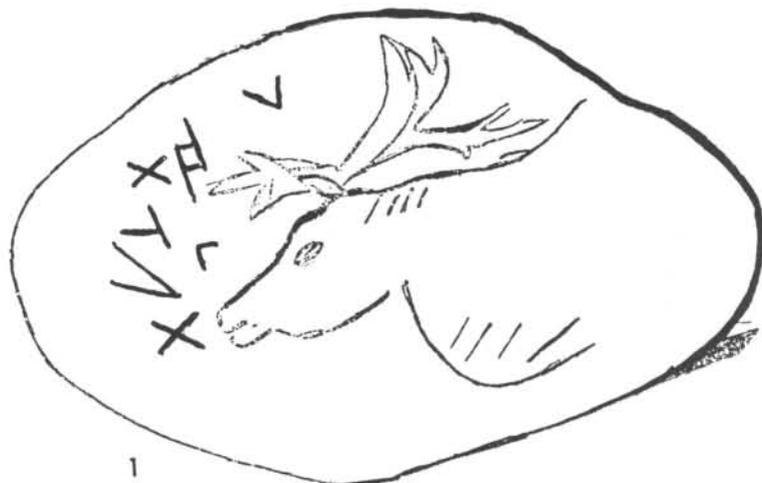


PLANCHE XXXIII. — 1, Galet, en forme de *massue*, trouvé dans la tombe II. Les inscriptions sont disposées de haut en bas comme sur un vase (voir pl. XXIX), verticalement et non horizontalement. (fig. 319 du tome I); 2, *Burin de silex emmanché*; sur le manche, formé d'une épiphyse, se voient des inscriptions avec des animaux; 3, Inscription placée en avant du bouquetin allaitant (fig. 417 du tome I) sur une face du burin; 4, Inscription au-dessous de la tête de cheval (fig. 420 du tome I) sur une autre face du burin.



PLANCHE XXXIV. — 1, Inscription au revers d'un petit galet portant la gravure d'un bouquetin (fig. 358, t. I); 2, Inscription sur un lissoir où figure une tête de capridé (fig. 393, t. I); 3, Inscription au-dessous d'un bouquetin bondissant sculpté sur un manche d'outil (fig. 396, t. I).



1



2



3



4

PLANCHE XXXV. — 1, Inscription, en avant d'une tête de renne gravée sur galet (fig. 332, t. I); 2, Double inscription accompagnant un renne mort (fig. 324, t. I); 3, Inscription au-dessous d'un renne blessé d'une flèche (fig. 35, t. II); 4, Trois caractères en avant d'un dessin de renne assez fruste, sur un petit galet noirâtre (inédit).



1



2



3

PLANCHE XXXVI. — 1, Inscription sur un récipient creusé dans un os plat évidé; sur l'autre face se voit un cerf et un renard (fig. 363, t. I); 2, Inscriptions des deux côtés d'une pendeloque à contours découpés, avec stylisation d'ours (fig. 414, t. I).



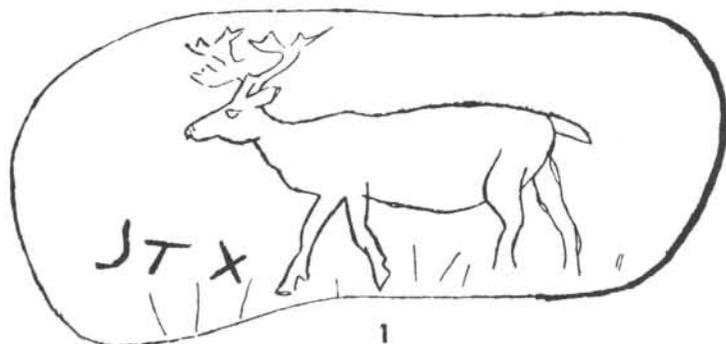
PLANCHE XXXVII. — 1, Inscription de la pendeloque à la panthère blessée (fig. 387, t. I); 2, Inscription gravée sur un manche d'outil, portant sur l'autre face la gravure d'un bovidé (fig. 365, t. I); 3, Inscription au revers d'une figuration de tête de cervidé (fig. 373, t. I).

Ces têtes d'animaux sont en réalité, des idéogrammes ou écriture de mots, comme en contiennent toujours les écritures syllabiques, surtout dans la première phase de leur évolution.

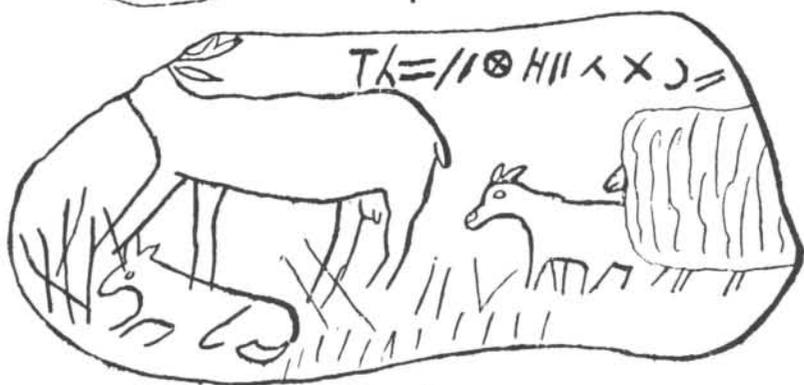
Quant aux inscriptions qui accompagnent des animaux et même des scènes animales, on peut les considérer comme de véritables textes explicatifs des scènes et figurations animales.



PLANCHE XXXVIII. — 1, Inscription tracée en avant d'un grand félin (fig. 45, t. II); 2, Inscription au-dessous d'un animal pris dans un piège (fig. 36, t. II); 3, Inscriptions en avant et en arrière d'un lièvre sculpté sur une pendeloque (fig. 392, t. I).



1



2



3

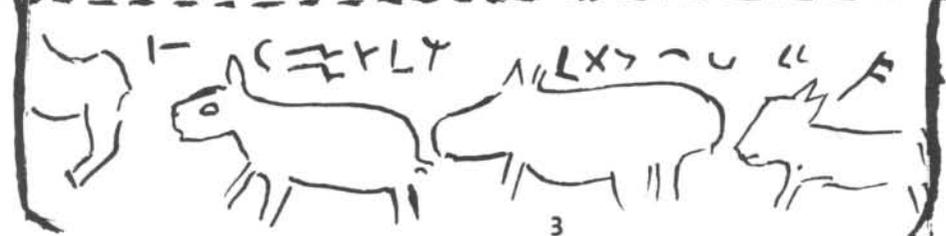
PLANCHE XXXIX. — 1, Inscription en avant d'un renne marchant (fig. 323, t. I); 2, Inscription au-dessus d'une femelle de renne avec deux faons (fig. 331, t. I); 3, Inscription au-dessous du museau d'un renne (fig. 47, t. II).



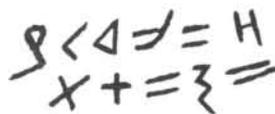
1



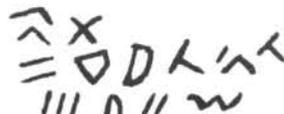
2



3



4



5

PLANCHE XL. — 1, Inscription entre deux têtes de rennes affrontés, au-dessus, signes probables de numération (fig. 379, t. I); 2 et 3, Inscriptions sur les deux faces d'une côte ornée de nombreuses représentations animales (fig. 366 et 367, t. I); 4 et 5, Inscriptions gravées au-dessous et derrière la sculpture du tueur de loup (fig. 62 et 63, t. II).



PLANCHE XLI. — 1, Inscription de forme ovale, autour de la tête d'un renne (fig. 330, t. I); 2, Deux groupes d'inscriptions, au-dessus et au-dessous du museau d'un renne, sur omoplate vidée de sa moelle (réceptif) (fig. 360, t. I).

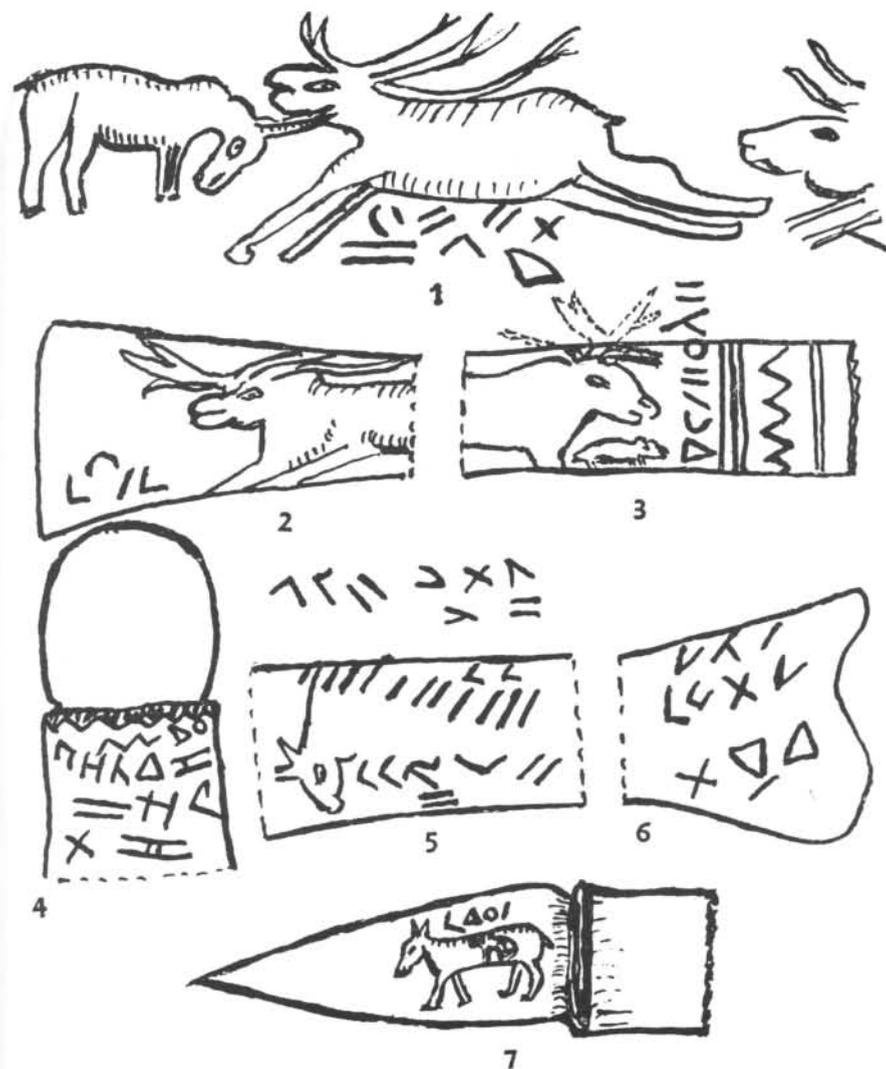


PLANCHE XLII. — 1, Inscription, au-dessous d'un renne en lutte avec un bœuf, sculpté sur un manche d'outil, ou de poignard (fig. 424, t. I); 2 et 3, Inscriptions tracées aux extrémités de ce manche, sur la face opposée (fig. 425, t. I); 4, 5 et 6, Inscriptions gravées aux extrémités et au milieu du manche d'une hache (fig. 416, t. I); 7, Inscription au-dessus d'une louve gravide sur poignard emmanché (fig. 421, t. I). Il s'agit peut-être du nom du loup?

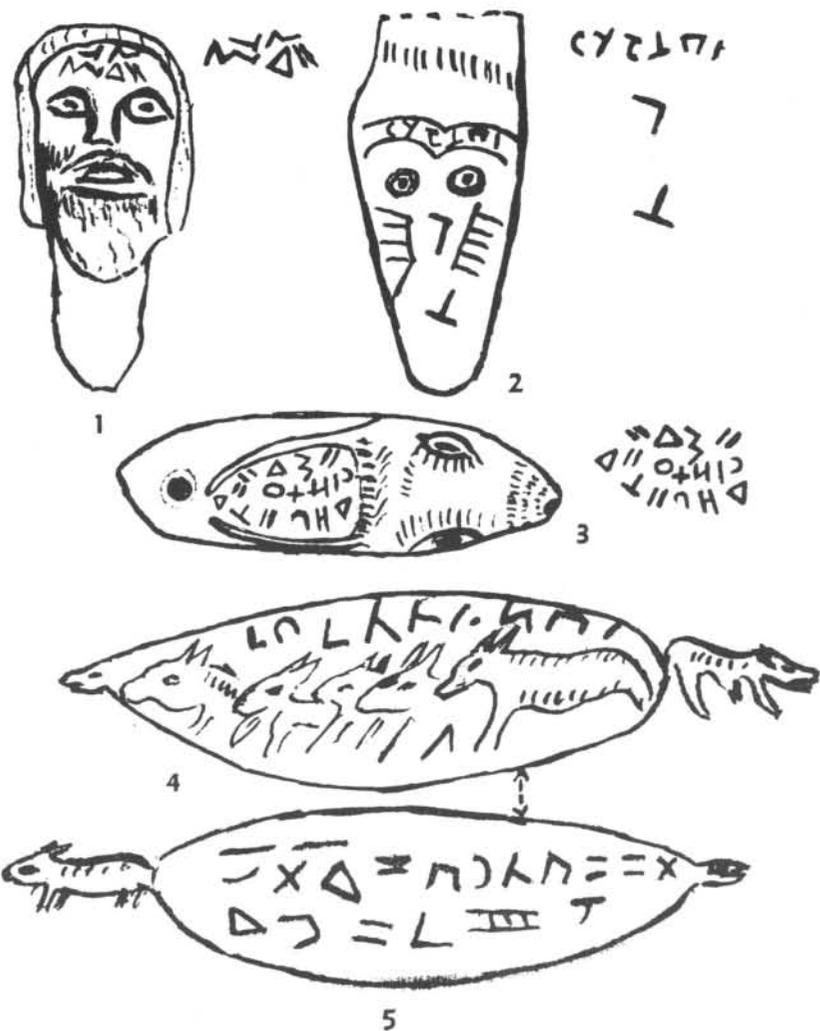


PLANCHE XLIII. — 1, Inscription sur le front d'une tête d'homme (fig. 64, t. II); 2, Inscription sur la tête d'un lézard sculpté en pendeloque (fig. 51, t. II); 3, Inscription entre les cornes d'un bovidé sculpté sur une pendeloque (fig. 51, t. II); 4, 5, Inscriptions sur les deux faces d'une frise de loups sculptés sur pendeloque (fig. 384, t. I).



PLANCHE XLIV

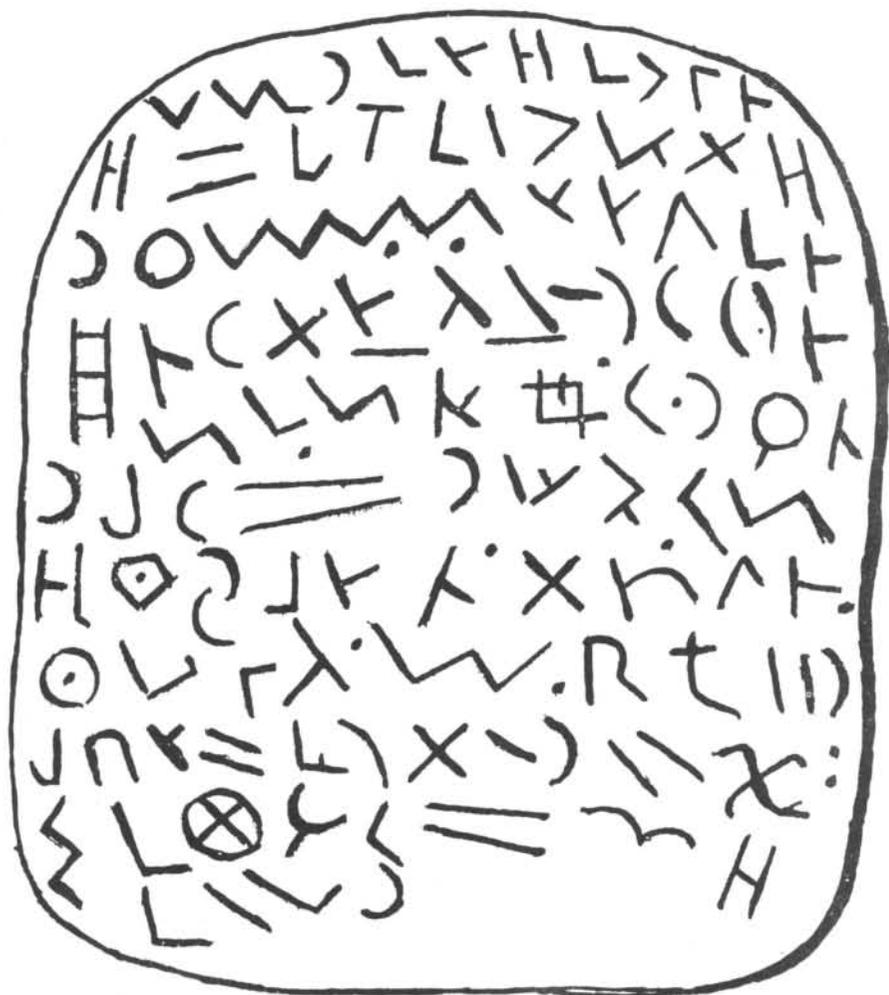


PLANCHE XLV

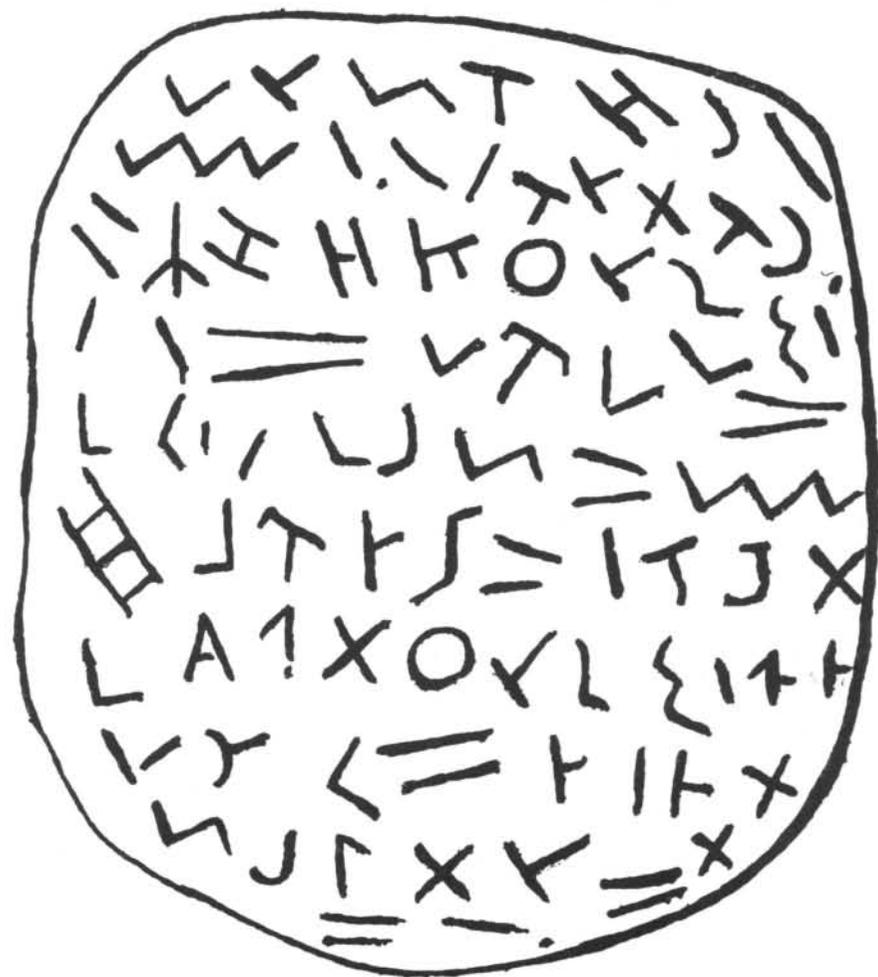


PLANCHE XLVI

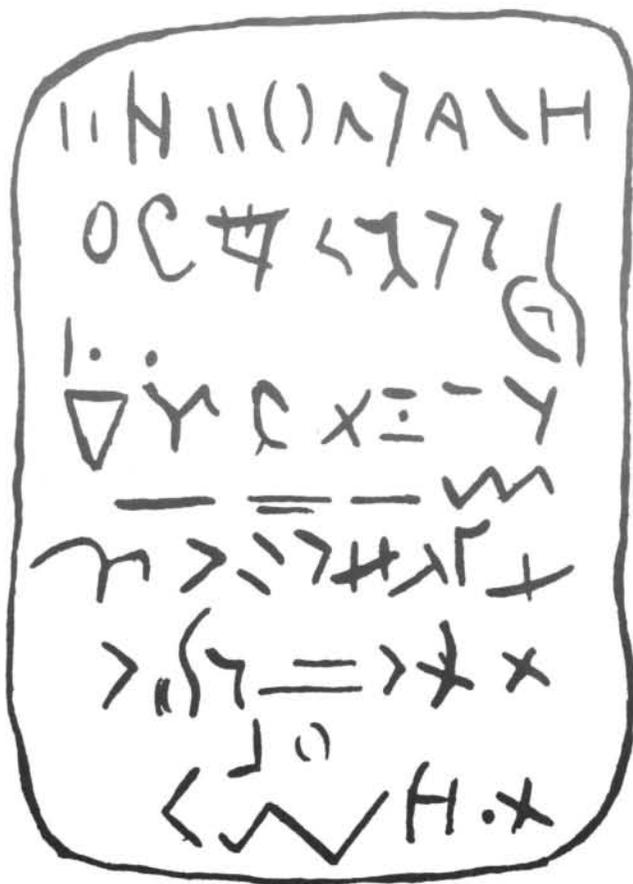


PLANCHE XLVII.
La plus petite
tablette (inédite)
et la première
trouvées à Glo-
zel.



2

1



3

PLANCHE XLVIII. — 1, Tablette de la tombe I (fig. 268, t. I);
2, Tablette de la tombe II (fig. 298, t. I); 3, Tablette inscrite sur les
deux faces (inédite).



PLANCHE XLIX. —
Tablette inscrite sur
les deux faces.

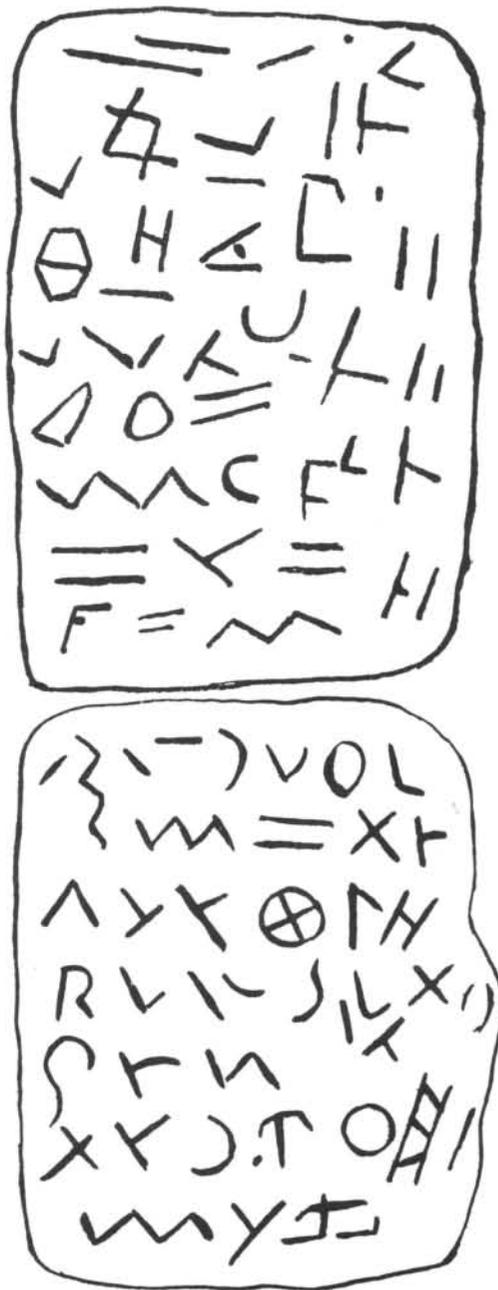


PLANCHE L. —
La tablette sup. est
inédite.



PLANCHE LI



PLANCHE LII



PLANCHE LIII

Inversement, les scènes animales pourront vraisemblablement aider un jour à l'interprétation des textes qui les accompagnent. C'est même de ce côté-là, croyons-nous, qu'on trouvera le plus de chances de pouvoir déchiffrer l'écriture de Glazel par la méthode « combinatoire ».

Cependant, il nous faut noter qu'on voit très rarement, dans les inscriptions accompagnant la même espèce d'animal, des ensembles de signes qui pourraient figurer le nom même de la bête (1).

Il faut bien se dire que l'animal étant aisément reconnu de tous, l'artiste n'éprouvait aucune nécessité de le nommer par son nom dans le texte qui accompagnait la gravure. La représentation précise de l'animal paraît lui avoir suffi pour l'évoquer. L'inscription devait seulement commémorer un fait qui lui avait paru digne de mémoire au sujet de cet animal, vraisemblablement au cours d'une chasse.

INSCRIPTIONS SUR TABLETTES
(Planches du n° XLIV au n° LXII)

Nous avons vu qu'avant d'écrire sur des tablettes d'argile les Glazéliens avaient dû tracer leurs signes sur la pierre et sur l'os comme le faisaient déjà leurs ancêtres magdaléniens. Mais l'argile, soumise ensuite à l'action du feu selon la technique néolithique, allait leur apporter un support idéal pour l'écriture. Cependant, il nous faut insister à ce propos, comme nous l'avons dit dans l'Introduction, sur le fait que le four à cuire était déjà connu des paléolithiques.

Il semble bien que certaines tablettes qui présentent au revers, soit de petits mamelons, soit des cupules faites au doigt, étaient destinées à être placées de champ contre une paroi également en argile soumise elle-même à la cuisson. D'ailleurs, nous possédons des fragments de tablettes inscrites où des supports d'argile sont encore adhérents l'un à l'autre.

Mais la plupart des tablettes devaient être posées à plat, comme celles recueillies dans les tombes. A ce sujet, nous devons signaler que la plupart des tablettes furent trouvées au nord et au sud de la tombe I, comme si elles avaient été placées intentionnellement par rapport aux ouvertures de cette tombe.

Les transcriptions au trait ont été effectuées après chaque trouvaille, avec exactitude, mais sans qu'on puisse établir de

(1) Nous avons cependant signalé, parmi les éléments figurés d'un collier en anneaux d'os, un même ensemble de 2 signes pour la même espèce d'animal, un daim, croyons-nous (Pl. XXI).

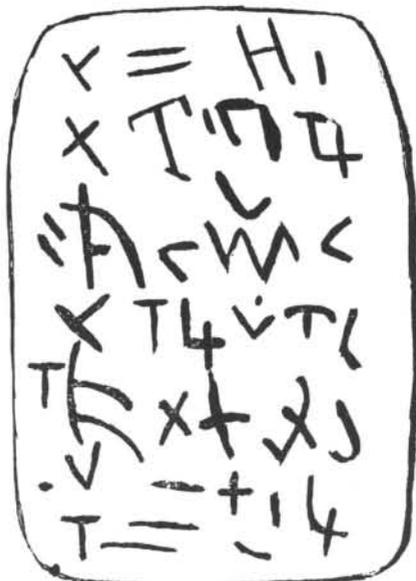


PLANCHE LIV

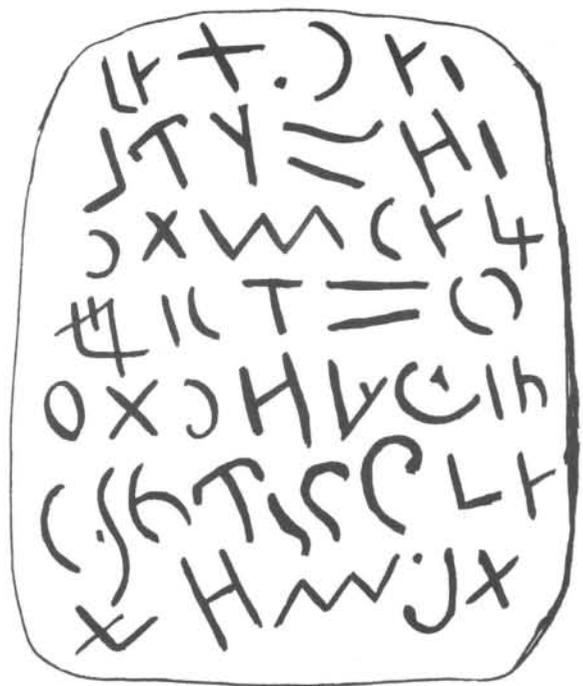


PLANCHE LV

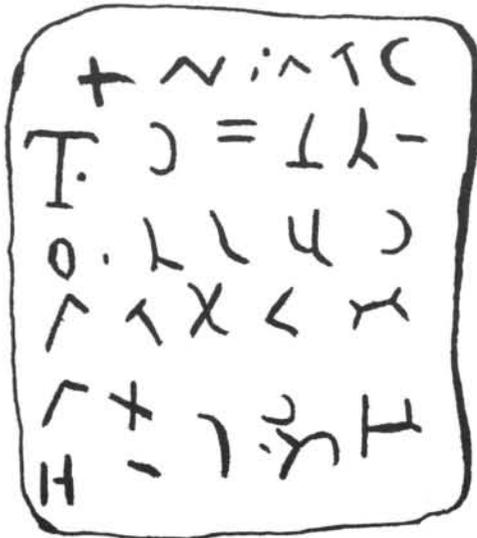


PLANCHE LVI

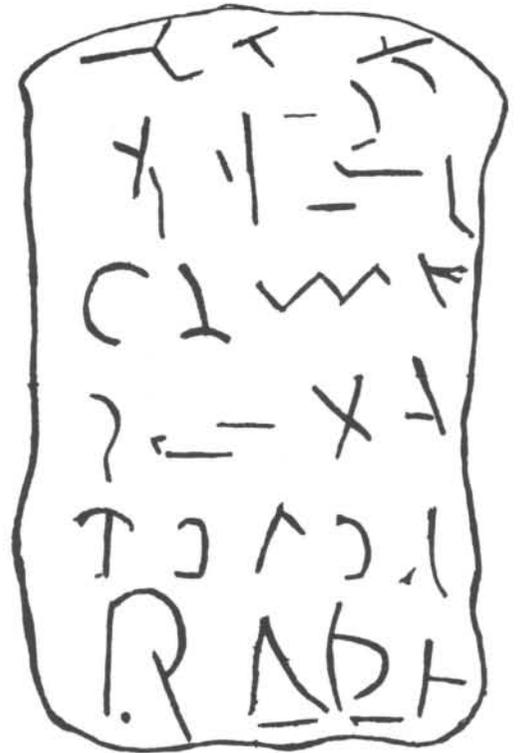


PLANCHE LVII

comparaisons entre les dimensions réelles des différentes tablettes. La grandeur des signes également n'est pas toujours la même; elle n'a pu non plus, être maintenue dans ce *Corpus*.

La seule chose qui nous ait paru importante est l'exactitude de transcription des signes. Mais comme il apparaît nettement qu'ils ont été tracés par des mains différentes, leur morphologie est loin d'être toujours exactement la même.

Nous avons cru bon de faire figurer, en tête de la série, les trois plus grandes tablettes (1) à partir desquelles nous avons établi le *relevé restreint de l'écriture courante*, n'employant qu'une quarantaine de signes environ. (Pl. III). A côté, nous avons mis le relevé des signes complet comprenant 111 signes (Pl. I et Pl. II). Et, par contraste avec les plus grandes, nous donnons à la suite, la plus petite de toutes les tablettes recueillies à Glozel (6,2 cm × 5,7 cm).

Puis viendront la première tablette trouvée à proximité de la *Fosse ovale* et les deux tablettes aux inscriptions très nettes recueillies dans les tombes I et II (2) ainsi qu'une tablette inédite, inscrite sur les deux faces, comme une autre tablette qui présente la même particularité et a été publiée dans le *Mercur de France* (15 avril 1927).

Les autres tablettes seront reproduites sans précision de l'emplacement où elles furent recueillies car elles gisaient éparées et sans ordre dans le champ de fouilles. Nous y avons recueilli plusieurs centaines de tablettes (3).

Il nous paraît donc impossible de les transcrire toutes ici. Nous nous contenterons de donner les plus nettes et de renvoyer au tome I de Glozel où beaucoup de photogravures sont assez précises pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en reproduire les signes au trait (4).

Sans doute, nous n'ignorons pas que de longs textes peuvent aider au déchiffrement des inscriptions. Mais il nous faut mentionner que les tablettes de Glozel, n'ayant ni la même épaisseur ni les mêmes mesures n'étaient pas destinées à être placées bout à

(1) Les deux plus grandes, mesurant respectivement 38 cm × 33 cm et 35 cm × 25,5 cm, semblaient bien placées symétriquement par rapport à la tombe I, à 1 mètre environ de son ouverture sud.

(2) Une des 3 tablettes recueillies dans les tombes (Fig. 267 de « Glozel I ») porte des signes trop indistincts pour pouvoir être reproduits au trait avec certitude.

(3) Malheureusement, plusieurs furent brisés en mille fragments et détruites au cours de la perquisition, effectuée en dehors des Fradin. Le lendemain matin, quand je me rendis à Glozel, le sol en était jonché.

(4) De nombreuses tablettes sont également reproduites en photogravures très nettes dans les fascicules de la « Nouvelle station néolithique ».



PLANCHE LVIII

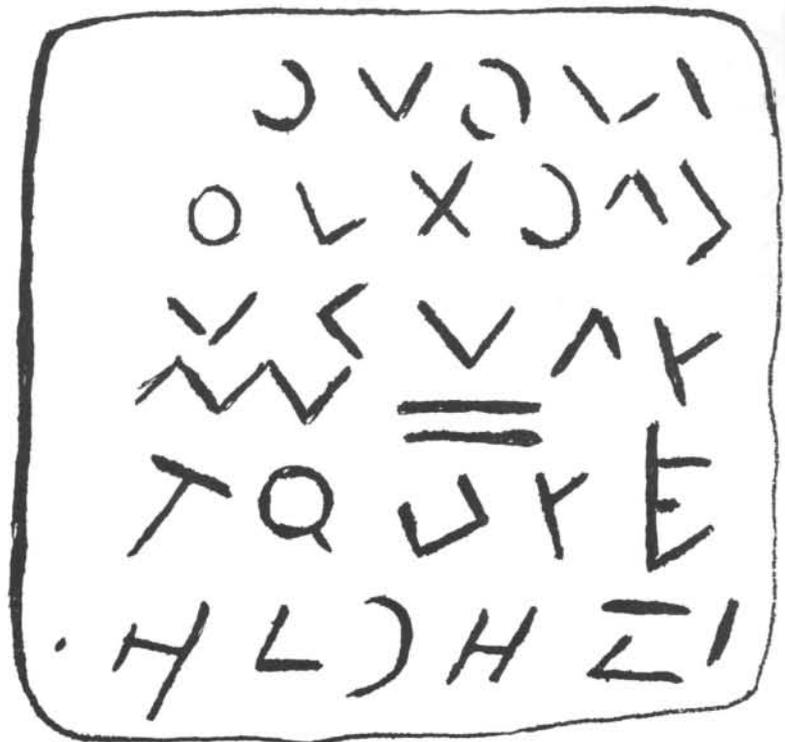
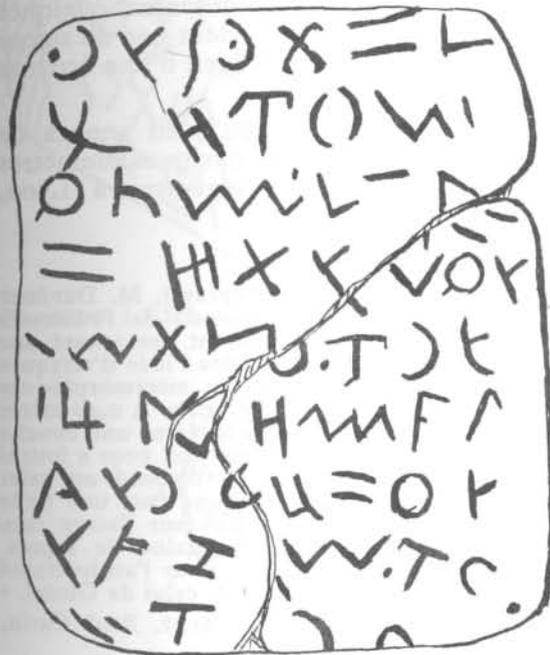


PLANCHE LXI



bout pour former un long texte.

En réalité, chaque inscription devait présenter un texte complet puisque, nous ne saurions trop y insister, les tablettes de Glazel sont nettement différentes les unes des autres pour la forme et les dimensions.

De plus, les signes sont souvent dissemblables par leur forme et même par leur disposition (1) comme s'ils avaient été tracés par plusieurs scribes, sans cependant, croyons-nous, qu'il y en ait eu un différent pour chaque tablette. Il est vraisemblable qu'il y avait, au Champ des Morts, des « écrivains » attirés dont l'habileté justifiait la fonction,

(1) Ces remarques s'appliquent également aux inscriptions sur pierre et sur os.

PLANCHE LXII. — La tablette supérieure est perforée par une racine. La tablette inférieure a été reproduite sur la couverture de « La Nature » du 24 juillet 1926.

comme il y avait plusieurs artistes pour graver et sculpter les animaux.

Cependant l'écriture reste la même dans l'ensemble, avec des variantes dues aux mains différentes qui la traçaient.

Nous en dirons autant des inscriptions de Puyravel et de Chez-Guerrier, deux habitats glozéliens que nous allons étudier maintenant pour bien montrer l'extension de l'écriture du Champ des Morts dans toute la vallée du Vareille.

INSCRIPTIONS DE PUYRAVEL ET DE CHEZ-GUERRIER
(Pl. LXIII)

Au Corpus des inscriptions du Champ des Morts nous croyons bon de joindre, pour bien montrer que Glozel n'est pas isolé dans la région, les principales inscriptions de *Puyravel* et de *Chez-Guerrier* qui devaient être des habitats des tribus glozéliennes.

Celles de Puyravel furent recueillies au-dessous du sol de la grotte par M. le doyen DEPÉRET et les membres de l'École Lyonnaise qui l'accompagnaient (1); celles de Chez-Guerrier proviennent d'un site de plein air, au-dessous de la terre arable (2).

Comme nous y avons insisté, ces gisements présentent quelques particularités propres — de plus, ils ne comportent pas de signes sur tablettes — mais dans l'ensemble, il s'agit bien d'une écriture semblable à celle de Glozel.

Nous y ajouterons une inscription sur un petit anneau de schiste brun, découvert au *Moulin-Piat*, à quelques kilomètres de Glozel, et publié par M. GATTEFOSSÉ, ingénieur à Lyon, venu y effectuer de nouvelles recherches.

(1) Au sujet de l'exploration de la grotte de Puyravel, M. DEPÉRET écrivait dans le *Bulletin n° 4 de l'Association régionale de Préhistoire* Lyon, 1928 : « Supposant que les habitants n'auraient pas creusé une grotte où ils ne pouvaient circuler debout, nous eûmes l'idée d'attaquer le plancher dur, formé de blocs anguleux de schistes métamorphiques éboulés du plafond et cimentés par de l'argile d'altération. A 0,40 mètre sous ce plancher très compact et intact, nous observâmes une couche d'argile jaunâtre qui devait former le sol de l'époque et qui nous a fourni une précieuse série d'objets préhistoriques : ce fut d'abord un galet quadrangulaire de schiste dur grisâtre, portant sur une face une belle tête de cheval entourée de 11 signes glozéliens, puis sur l'autre face une véritable page d'écriture glozélienne d'une trentaine de signes. L'importance de cette magnifique pièce est décisive pour l'authenticité non-seulement du gisement de Puyravel mais encore de celui de Glozel. »

(2) *Puyravel et Chez-Guerrier*. Docteur A. MORLET. Paul Catin, éd. Paris 1928.



PLANCHE LXIII

INTERPRÉTATION ET TRADUCTION

« Non plus ici qu'ailleurs, les Phéniciens n'ont eu le don d'invention. Le plus simple est d'admettre, non-seulement que les Phéniciens puisèrent à la source crétoise aussi bien qu'à l'égyptienne, mais que les Crétois et les Égyptiens puisèrent également à la source primitive des écritures néolithiques. »

Professeur GLOTZ. *La Civilisation égéenne*, p. 425.

Nous avons jusqu'alors écrit qu'il nous paraissait presque impossible de déchiffrer les inscriptions de Glozel, puisqu'il s'agissait, de par le nombre même des signes, d'une écriture syllabique, traduisant un idiome inconnu.

Cependant, nous n'en avons pas moins dressé, pour indiquer la voie à l'interprétation, de nombreux tableaux comparatifs avec les anciennes écritures péri-méditerranéennes, avec le phénicien et le cypriot entre autres, dont la ressemblance morphologique des signes avec ceux de Glozel est frappante (1).

Or, nous avons constaté depuis, en étudiant les différents travaux de traductions des langues orientales, que, pour le cypriot et l'écriture dite « pseudo-hiéroglyphique de Byblos », la traduction d'écritures syllabiques avait été possible à l'aide d'écritures alphabétiques connues : le grec pour le cypriot et le phénicien pour Byblos.

A Byblos, — ainsi qu'à Glozel où des têtes d'animaux sont mélangées à des signes linéaires sur des bracelets et des objets de parure, — on trouve, à côté des pseudo-hiéroglyphes se rattachant, semble-t-il, au système des hiéroglyphes égyptiens, des représentations d'animaux, de végétaux, de bâtiments; ce qui n'empêche pas que les textes linéaires sont notés dans une écriture syllabique propre et ont été traduits.

(1) *Origine néolithique des alphabets méditerranéens*. Docteur A. MORLET. *Mercur de France*, 15 décembre 1926.

Pourquoi n'en serait-il pas de même, un jour, pour Glozel?

En effet, beaucoup de caractères linéaires de Byblos sont trop semblables à ceux de Glozel pour qu'il n'y ait pas une filiation certaine entre ces deux écritures. Rappelons que les textes, découverts au Champ des Morts, ressemblaient plus à ceux d'Ahkiram plus anciens qu'à ceux de Mesa plus récents. Mais ils ont encore beaucoup plus de parenté avec ceux de Byblos que DUNAND date du dernier quart du troisième millénaire ou du premier quart du second. En un mot, plus les textes phéniciens sont anciens, c'est-à-dire près de leur source, et plus ils sont semblables à ceux de Glozel. C'est ainsi que les inscriptions de Byblos gravées sur deux tablettes et sur les spatules de bronze (1) ont avec celles de Glozel, un air de famille indéniable.

Et comme l'écriture syllabique de Byblos a pu être traduite par DHORME en phénicien alphabétique, c'est de ce côté-là, croyons-nous, qu'on pourra trouver un jour un mode d'interprétation et peut-être même de traduction des inscriptions de Glozel dont les signes sont très bien formés.

Mais, comme on ne peut malheureusement pas espérer trouver une pierre de Rosette de cette écriture ainsi que cela s'est produit pour le cyprite avec des bilingues grecques, il ne reste pour l'interpréter et peut-être pour la déchiffrer que les deux méthodes classiques, la *méthode combinatoire* et la *méthode comparative*. Ici, les deux méthodes se complètent et offrent de grandes possibilités.

La *méthode combinatoire* travaillera à l'intérieur même du glozélien, s'exerçant à une comparaison des textes qui doivent être le reflet de pratiques et de rites connus par l'étude archéologique des objets découverts. La *méthode comparative* cherchera à déchiffrer le glozélien grâce à des langues alphabétiques connues qui en sont issues, comme le phénicien ou le grec archaïques qui ont servi à traduire les inscriptions « pseudo-hiéroglyphiques » de Byblos et l'écriture également syllabique cyprite.

C'est pourquoi je publie ce Corpus des inscriptions de Glozel pour en faciliter l'étude comparative. Si DUNAND n'avait pas réuni les *Byblia grammata*, jamais, sans doute, les textes de Byblos n'auraient été déchiffrés.

(1) DUNAND nous dit que les textes de Byblos, aujourd'hui connus, ont livré ensemble 114 signes différents. « *Byblia grammata*, documents et recherches sur le développement de l'écriture en Phénicie ». Beyrouth, 1945.

De même pouvons-nous nous demander aujourd'hui : *les tablettes de Glozel ne seront-elles pas traduites, un jour, en phénicien archaïque qui apparaît morphologiquement en être issu?* (1).

SYSTÈME DE NUMÉRATION

La méthode combinatoire, reposant directement sur le relevé des inscriptions, trouve un champ d'action privilégié dans la numération.

Nous avons noté dès le début, que les Glozéliens paraissent avoir possédé un système de numération (2). C'est ainsi que l'on peut citer de nombreux exemples d'inscriptions où l'on trouve, profondément gravés des barres verticales placées côte à côte (3), six traits sur un grand galet en forme de hache avec un début de polissage et de perforation; neuf petits trous tracés à la suite les uns des autres autour d'un galet allongé, du côté opposé à une inscription; neuf barres sur une sorte de grattoir; six traits au-dessous de la gravure de deux animaux, de jeunes cervidés, semble-t-il, dont le dessin s'enroule autour d'un galet. Et nous remarquons que, jamais, le nombre de traits alignés ne dépassait neuf, comme si les glozéliens avaient employé un système décimal ainsi que les égyptiens et les phéniciens.

On retrouve d'ailleurs ces barres multiples sur plusieurs tablettes, au milieu de signes appartenant à l'écriture courante. Certains caractères, qui accompagnent des unités sous forme de traits, doivent être également des signes numériques d'un degré plus élevé et peut-être des multiples des simples unités. Nous proposons cette hypothèse en constatant qu'il existe un grand nombre d'objets où, en compagnie de traits verticaux, se voient des signes, toujours les mêmes, comme si les nombres au-dessus de 9 étaient représentés à l'aide de caractères linéaires spécifiques.

Une plaquette en bois de cervidé est particulièrement intéressante à ce point de vue. Elle semble avoir servi de lissoir, car elle a une extrémité polie, et en même temps de vrai registre de comptes. Elle présente, à elle seule, un ensemble de signes

(1) Sans doute le nombre des signes est loin d'être le même puisqu'à Glozel il s'agit d'une écriture syllabique. Mais, comme nous le disions dans la préface, la transcription doit être facilitée par le fait que plusieurs signes glozéliens étaient sans doute *explétifs* comme cela se voit dans toutes les langues primitives, ou ne représentaient que des sons *homophones*. Leur nombre s'en trouverait ainsi notablement diminué, et pourrait se rapprocher de celui du phénicien archaïque.

(2) Premières hypothèses sur le système de numération des Glozéliens. *Mercur de France* 15 juin 1927. *Glozel*, t. I, p. 151-153.

(3) *Glozel*, T. I, p. 151 et 152. Ici, Pl. XV et Pl. XXI.

que nous croyons être le système de numération des glozéliens (1). En partant de l'extrémité polie, nous voyons successivement deux rangées de traits groupés par deux. Sur la troisième rangée, nous trouvons à côté de deux traits parallèles le signe X qui semble être le degré supérieur dans le système de numération. Les deux traits placés à côté pourraient même exprimer des multiples de ce nombre représenté par X. Quant au signe H il représenterait le troisième degré de ce système de numération. Le quatrième degré serait fourni par le signe H possédant deux barres transversales entre les deux hastes (2).

Nous retrouvons ces mêmes signes, X et H, assemblés sur un bloc de pierre à droite de la figuration d'un Renne mort, étendu sur le dos. L'heureux chasseur semble vouloir, par cette inscription, donner le nombre de ses victimes. L'autre inscription, placée au-dessous, est peut-être le nom du chasseur (3).

Nous notons également sur certains objets le signe V ou le signe L — peut-être le même placé différemment — qui accompagnent des barres verticales, c'est-à-dire des unités (4).

Ainsi, les Glozéliens auraient possédé un système de numération avec plusieurs multiples qu'il ne nous est pas encore possible d'interpréter avec certitude, mais dont l'existence paraît bien assurée.

DÉCHIFFREMENT DES TEXTES

Pour faciliter le déchiffrement des textes, il nous paraît utile de revenir sur les procédés employés par les Glozéliens pour se créer une écriture indigène (5). Cette création comprend deux périodes que nous appellerons la phase de survivance paléolithique et la phase d'influence néolithique bien qu'il n'y ait pas entre elles une démarcation aussi nette.

Pour fixer par des signes les articulations vocales de leur idiome, ils eurent, tout d'abord, à leur disposition, un ensemble

(1) *Mercur de France*, 15 juin 1927. Fig. 2. *Glozel*, T. I, Fig. 100. Ici Pl. XV.

(2) Il est curieux de constater que, dans les alphabets sud-arabiques archaïques aussi anciens que le phénicien et ayant vraisemblablement une origine commune, les nombres sont toujours inscrits entre des H à plusieurs barres transversales comme si ces signes avaient gardé leur première signification de caractères rattachés à la numération.

(3) *Glozel* T. I, Fig. 324. *Mercur de France*, 15 juin 1927. Fig. 3. Ici, Pl. XXXV, Fig. 2.

(4) *Glozel*, T. I, Fig. 234. Ici, Pl. XV.

(5) *Formation indigène de l'écriture de Glozel*. Docteur A. MORLET, *Mercur de France*, 15 avril 1927.

de caractères linéaires paléolithiques (1) figurant à côté de représentations animales. Au cours de cette évolution créatrice les signes s'identifièrent aux sons du langage, comme nous le voyons dans les *rébus*. Et comme ces signes n'étaient vraisemblablement pas assez nombreux pour traduire tous les sons de leur idiome, les Glozéliens en créèrent, semble-t-il, un plus grand nombre en s'inspirant des graphismes connus.

Et c'est vraisemblablement parce que les signes paléolithiques se trouvaient, comme nous venons de le dire, à côté de représentations animales que nous voyons, parfois, au milieu des signes linéaires glozéliens des dessins de têtes d'animaux dans certaines inscriptions, principalement sur schiste, sur os et sur ivoire (2). Cette sorte de survivance paléolithique, restée sous forme d'idéogrammes, apparente la première phase de l'écriture glozélienne aux signes « pseudo-hiéroglyphiques de Byblos » inclus également dans une écriture purement linéaire. Ce rapprochement méritait d'être fait à cause de son entière concordance.

Et voici maintenant qui rapproche le glozélien de l'écriture syllabique du phénicien archaïque et du syllabaire cyprïote.

Ce ne fût, croyons-nous, qu'après la venue d'une tribu néolithique orientale leur apportant le support idéal pour l'écriture que sont les tablettes en argile cuite (3), que les Glozéliens autochtones abandonnèrent les idéogrammes figuratifs de leur première écriture que nous avons qualifiés de survivance paléolithique. En effet, nous n'en trouvons plus aucun sur les tablettes dont l'écriture courante ne compte, en réalité, qu'une quarantaine de signes. Peut-être est-ce parce que cette matière première, l'argile, se prêtait mal au dessin des idéogrammes figuratifs plus compliqués que les signes linéaires, que les Glozéliens ne conservèrent sur les tablettes que les caractères syllabiques (4).

(1) *Essai sur les inscriptions magdaléniennes*. Docteur A. MORLET, *Mercur de France*, 15 avril 1929. *Origine de l'écriture*, Docteur A. MORLET, éd. Causse, Graille et Castelnau, Montpellier, 1955.

(2) Pl. XI n° 1 — Pl. XV, n° 1 — Pl. XX, Têtes d'animaux sur bagues — Pl. XXV, Têtes d'animaux sur anneaux de schiste.

(3) Rappelons que le four à cuire était déjà connu des paléolithiques. (Voir ici l'Introduction.)

(4) Cette détermination d'écriture syllabique relève du nombre de ses caractères.

Dans l'antiquité, on connaît le cyprïote, qui est purement syllabique à 55 signes et qui a pu être traduit en grec ancien, grâce à quelques bilingues.

Le crétois appartient également au type syllabique avec un nombre restreint d'idéogrammes (écriture linéaire A avec 190 signes; écriture linéaire B avec 73 signes).

Quant à l'écriture pseudo-hiéroglyphique de Byblos, elle est aussi syllabique malgré ses pseudo-hiéroglyphes et a pu être traduite en phénicien archaïque.

Quoiqu'il en soit, l'écriture de Glazel avait accompli, en adoptant le syllabisme pur (1) un progrès considérable dans son évolution créatrice. Et l'écriture courante restreinte des tablettes pourrait vraisemblablement en faciliter le déchiffrement en se servant de la méthode comparative comme pour l'écriture pseudo-hiéroglyphique de Byblos et pour le cyprote. Cependant, les deux méthodes, « combinatoire » et « comparative », pourront être employées simultanément pour le déchiffrement du glazélien qui offre ces deux facilités d'interprétation.

* * *

Si l'on arrive, un jour, à interpréter en partie le glazélien par la *méthode combinatoire*, ce sera, croyons-nous, grâce aux inscriptions qui accompagnent des figurations animales de plusieurs espèces avec lesquelles elles sont vraisemblablement en concordance. Comme elles sont particulièrement nombreuses à Glazel, elles feront, de la méthode « combinatoire » un élément important de l'interprétation des textes.

L'une d'entre elles nous paraît caractéristique; c'est LDOI, (le D étant de forme triangulaire) qui se voit au-dessus d'une louve gravide, représentée sur le manche d'un poignard (2). Derrière elle, et perpendiculairement, est un autre loup, à la longue queue touffue. L'inscription indiquerait donc l'espèce loup.

De même encore les deux signes CO (le C étant de forme angulaire) figurant à deux reprises à côté d'une tête qui semble bien être celle d'un daim, pourrait représenter le nom de cet animal (3).

Les scènes nombreuses de fécondation animale pourront également servir de support à l'interprétation des inscriptions. Nulle station n'en a jamais livré autant.

Le sens funéraire de beaucoup d'objets trouvés au Champ des Morts, comme les vases au masque sans bouche, doivent être aussi d'une réelle importance pour leur interprétation. On peut, d'ailleurs, en dire autant des inscriptions sur anneaux de schistes, d'os ou d'ivoire qui devaient appartenir à la parure.

(1) Comme il est rare de trouver une écriture syllabique pure, sans aucun signe idéographique, peut-être est-il possible qu'il persiste même dans l'écriture syllabique des tablettes quelques signes idéographiques linéaires. De nos jours encore, l'écriture syllabique du Japon conserve un certain nombre de signes idéographiques comme le chinois qui est entièrement idéographique avec plusieurs milliers de caractères.

(2) *Glazel* T. I, Fig. 421. Ici, Pl. XLII.

(3) Pl. XXI.

* * *

Pour l'emploi de la *méthode comparative*, on peut rappeler qu'on retrouve des morphologies de signes semblables dans la plupart des écritures péri-méditerranéennes (1). Et la ressemblance est trop grande pour qu'on puisse invoquer une simple coïncidence.

C'était déjà l'opinion du professeur GLOTZ. Dans son important ouvrage « *La civilisation égéenne* », il écrivait, en effet, que « non-seulement les Phéniciens puisèrent à la source crétoise aussi bien qu'à l'égyptienne, mais que les Crétois et les Égyptiens puisèrent également à la source primitive des écritures néolithiques » (2).

A. EVANS lui-même supposait qu'« une écriture linéaire très ancienne avait précédé l'importation de l'écriture minoenne à Chypre et en Crète. »

Nous savons fort bien que les chaînons intermédiaires manquent pour le moment.

Aussi, nous sommes-nous longtemps demandé si l'on pouvait espérer traduire une écriture syllabique d'un idiome inconnu comme le glazélien en une langue alphabétique lue couramment comme le phénicien par exemple, d'autant plus que le glazélien, dans sa phase la plus ancienne que représentent certaines inscriptions sur pierre ou sur os, paraît comprendre, comme nous l'avons dit, des signes figuratifs idéographiques, têtes d'animaux, œil, oiseau stylisé, etc..., mélangés aux signes linéaires. N'était-ce pas une réelle impossibilité d'appliquer la méthode comparative aux textes du Champ des Morts?

(1) *Invention et diffusion de l'écriture néolithique*. Docteur A. MORLET. *Mercur de France*. 1^{er} avril 1926. *Glazel*, T. I., pp. 143-153.

(2) Professeur GLOTZ. *La civilisation égéenne* p. 425. M. GLOTZ ajoutait : « Non plus ici qu'ailleurs les Phéniciens n'ont eu le don d'invention ».

Ce n'était pas l'avis de DUSSAUD qui prétendait voir dans le phénicien une création pure et simple : « Les Phéniciens, écrit-il, ayant appris à l'usage de l'écriture égyptienne, à dégager les consonnes, ont, d'eux-mêmes, et suivant un principe linéaire entièrement original, créé les formes de leurs lettres ». (*Syria*, 1924, p. 155 et *Syria*, 1931, p. 284). Aussi n'est-il pas étonnant qu'il se soit si violemment élevé contre les découvertes de Glazel dont les inscriptions néolithiques comprenaient toutes les formes des alphabets phéniciens les plus archaïques.

Cependant, dès l'antiquité, les Phéniciens se voyaient contester la découverte de l'écriture : « Les Crétois, écrivait DIODORE (V. 74) disent que les muses héritèrent de leur père la découverte des lettres... les Phéniciens n'en sont point les premiers inventeurs; ils se sont bornés à modifier les signes des lettres et cette écriture adoptée par la plupart des hommes a reçu, pour cette raison, l'appellation de phénicienne. »

Or, nous savons maintenant que deux écritures syllabiques — dont l'une contient, comme le glozélien, des idéogrammes figuratifs (1) — ont pu être traduites en langues alphabétiques à l'aide de la méthode comparative.

En 1872, G. SMITH réussissait à traduire l'écriture cyprïote, purement syllabique, comprenant 55 signes, en un dialecte alphabétique de grec ancien, grâce, il est vrai, à quelques fragments de bilingues.

En 1946, E. DHORME réalisait un exploit linguistique plus extraordinaire encore. DUNAND venait de publier les inscriptions dites pseudo-hiéroglyphiques de Byblos, paraissant se situer au dernier quart du troisième millénaire et au premier quart du second (2). Byblos se trouvait située sur la voie de deux civilisations, celles d'Égypte et celle de Syrie, influencée par l'apport des peuples de la mer. Aussi bien les inscriptions pseudo-hiéroglyphiques, tracées sur plaquettes et spatules de bronze, ont-elles « plusieurs signes de commun avec les hiéroglyphes égyptiens », tandis que les caractères linéaires qui les constituent en grande partie sont, pour la plupart, identiques aux signes occidentaux qui leur avaient été apportés par la mer, c'est-à-dire aux signes néolithiques glozéliens.

Or, ce sont ces derniers qui constituèrent la base du phénicien archaïque alphabétique quand les scribes auront renoncé aux idéogrammes figuratifs égyptiens pour n'exprimer leur langage que par des consonnes.

Quoiqu'il en soit, E. DHORME arriva à établir que les inscriptions « pseudo-hiéroglyphiques » de Byblos étaient une écriture syllabique malgré quelques idéogrammes d'inspiration égyptienne. Et il la déchiffra à l'aide du phénicien archaïque alphabétique (3).

C'était ainsi la deuxième écriture syllabique qui avait pu être traduite à l'aide d'une écriture alphabétique.

Aussi sommes-nous en droit de nous demander s'il ne pourra en être de même un jour du glozélien, écriture syllabique par le nombre même de ses signes et d'une ressemblance trop accusée

(1) Parmi les 114 caractères de l'écriture syllabique propre à Byblos on note, en effet, des « pseudo-hiéroglyphes » ou idéogrammes figuratifs.

(2) DUNAND. *Byblia grammata*. Beyrouth 1945. Cette publication comprend en réalité deux parties : les inscriptions pseudo-hiéroglyphiques qui se rapportent à une écriture syllabique et des textes alphabétiques de phénicien archaïque, également trouvés à Byblos. (Voir plus loin.)

(3) Communication à l'Académie des Inscriptions du 2 août et du 27 septembre 1946.

avec le phénicien archaïque pour qu'il n'y ait pas entre eux une parenté étroite (1).

En effet, il est intéressant de constater que les inscriptions de phénicien archaïque (2) comme l'épigraphe d'Asdrubal (3) (— XIII^e siècle) et le texte relatif au roi Yehimilk (— XII^e siècle) par exemple, ressemblent davantage au glozélien que les écritures pseudo-hiéroglyphiques de Byblos qui sont cependant plus anciennes. C'est que les alphabets phéniciens archaïques se sont débarrassés, en devenant consonnantiques, des pseudo-hiéroglyphes d'influence égyptienne pour ne garder que les signes linéaires qui leur venaient de l'écriture occidentale glozélienne.

Aussi croyons-nous bon d'insister à nouveau sur la ressemblance évidente du glozélien avec les alphabets phéniciens archaïques car nous y voyons la possibilité d'une traduction des tablettes du Champ des Morts.

Mais que de difficultés à vaincre avant de pouvoir aborder le déchiffrement, par la méthode comparative, des inscriptions recueillies à Glozel ! (4).

Comment, par exemple, reconnaître le commencement et la fin des mots ? Tous les signes se suivent sans espaces ni interruptions. Peut-être cette difficulté serait-elle moindre dans les courtes inscriptions sur os et sur galets qui ne présentent que quelques signes. Certains objets ne portent même qu'un seul

(1) Peut-être nous objectera-t-on que, si on avait affaire pour le cyprïote et le grec ancien, pour les textes pseudo-hiéroglyphiques de Byblos et le phénicien archaïque, à des idomes éloignés dans le temps, ils étaient, par contre, voisins dans l'espace. Et ce n'est pas le cas pour le glozélien.

Cependant, le bassin de la Méditerranée ne constituait pas une barrière, mais au contraire une voie de pénétration dans les deux sens, comme on le verra plus tard pour le marché de l'ambre et de l'étain.

(2) On réserve ce nom aux formes les plus anciennes de l'écriture alphabétique phénicienne, trouvées sur des inscriptions archaïques de Byblos, en dehors des textes pseudo-hiéroglyphiques et se situant vraisemblablement entre le XIII^e et le XI^e siècles avant Jésus-Christ.

(3) En avril 1941, un nouveau texte en caractères phéniciens était mis au jour à Byblos... cette inscription, très voisine des origines de l'alphabet est le plus ancien texte alphabétique aujourd'hui connu ; il devance de trois à quatre siècles celui d'Akhiram.

(4) J'espère, néanmoins, qu'à ce moment-là le tableau de l'écriture de type courant, en réduisant le nombre des signes (qui doivent encore vraisemblablement comprendre de nombreux caractères homophones) pourra aider le travail des paléo-épigraphistes.

De même, la publication de ce Corpus des inscriptions glozéliennes doit faciliter leurs recherches, comme le livre complet de DUNAND sur les textes du syllabaire de Byblos a facilité les études épigraphiques de DHORME.

signe, représentant peut-être à lui seul un mot entier. Et ceci nous conduit à l'hypothèse d'un idiome monosyllabique comme beaucoup de langues primitives actuelles. Hypothèse qui nous rapprocherait de l'usage des « sigles » si en faveur de nos jours : S.N.C.F., C.E.C.A., F.N.O.S.S., etc., dont on se sert pour exprimer, en un seul vocable, tout un ensemble de mots. Mais, dans ce cas, ne devrait-on pas abandonner tout espoir d'interpréter jamais le glozélien ?

Cette hypothèse pourrait, par contre, expliquer la rareté des groupements de signes, ou séquences. Peut-être, d'ailleurs, certains d'entre eux sont-ils ce qu'on nomme en sténographie — cette écriture syllabique moderne — des *sténogrammes arbitraires* figurant un mot entier (1) et qui, forcément, ne présentent pas de séquences. Cependant, nous savons que la rareté des séquences est, précisément, le cas de toutes les écritures au stade syllabique. Et le fait que des auteurs se soient aventurés — sans aucun fondement d'ailleurs, il est vrai, — à traduire certaines tablettes de Glozel nous permet de conclure que les séquences de signes n'y sont pas plus rares que dans les dialectes choisis arbitrairement pour ces lectures fantaisistes (2).

Au point de vue des possibilités de traduction par la méthode comparative, les tablettes ont l'intérêt de porter des textes plus longs et de plus nombreuses combinaisons de signes propres à caractériser le rythme même de l'idiome et à faciliter, plus tard, la critique interne des textes.

Puisse donc le déchiffrement du glozélien être facilité par l'application des deux méthodes, combinatoire et comparative, et nous livrer, un jour, la teneur des premiers autographes que nous ait laissés l'humanité, avec l'écriture par où allait cheminer la pensée au cours des siècles.

(1) Si la sténographie peut être considérée comme la régression de l'*alphabétisme* et un retour au *syllabisme*, les *sigles* et les *sténogrammes arbitraires* sont, eux, un retour aux *idéogrammes* ou écriture de mots.

(2) M. Camille JULLIAN les traduisait en bas-latin et décrétait fausses celles qu'il ne pouvait lire.

Le colonel de SAINT-HILLIER les interprétait facilement par un mélange de syrio-phénicien arabe.

Le docteur BROUTA les traduisait en basque ancien, etc, etc...

POSTFACE

I. — LA JUSTICE AVAIT DEVANCÉ LA SCIENCE

S'appuyant sur elle, la Justice avait, dans ses conclusions, devancé la Science.

En réalité, depuis le jugement du procès de Paris, en 1932, l'authenticité des trouvailles du Champ des Morts était juridiquement et scientifiquement établie (1). En effet, de même qu'elle avait été instruite quant au fonds pour le non-lieu de Cusset et de Riom, elle fut plaidée à la 12^e Chambre, également *sur le fonds*.

Voici ce qu'en dit, dans une interview, M. le président HURLAUX, substitut à la 12^e Chambre lors du procès Fradin contre Dussaud :

« Les débats devant la 12^e Chambre avaient été pittoresques, marqués par l'acharnement des adversaires de Glozel dont les arguments (si l'on peut dénommer tels de lourdes plaisanteries et des affirmations aussi véhémentes que gratuites) se heurtaient à la sérénité des Fradin.

« Par un jugement fortement motivé, le tribunal condamnant leurs détracteurs, consacrait la bonne foi des Fradin et de ceux qui soutenaient l'authenticité des trouvailles de Glozel. » (La Montagne, 7 sept. 1962.)

On sait d'autre part que le procès de Paris n'avait pu avoir lieu que parce que le tribunal de Cusset avait rendu un non-lieu confirmé par la Cour d'Appel de Riom (2). Aussi le journal

(1) Cela ressort des dépositions des savants cités à l'audience, et notées par le sténographe officiel. (Victor BLUET, sténographe assermenté, agréé par le Tribunal de la Seine.)

(2) On se rappelle en effet que, pour empêcher de venir le procès en diffamation intenté par la famille Fradin à M. Dussaud, ce dernier, membre influent de l'Institut de France, avait fait déposer par la Société Préhistorique française, une plainte en escroquerie contre la famille Fradin qui avait installé, avec les objets trouvés, un musée payant (car je ne m'étais réservé que le seul droit de publication).

Malheureusement pour lui il y a encore des juges en France, un non-lieu fut prononcé à Cusset pour plainte injustifiée par M. le Procureur de la République A. BESSON, qui sera, plus tard Procureur général près de la Cour de Cassation. Ce non-lieu devait être confirmé, avons-nous dit, par M. CALEMARD, Premier Président de la Cour d'Appel de Riom, C'est ce non-lieu qui permit au procès en diffamation de venir à Paris, malgré les efforts de M. DUSSAUD et de ses amis.

suisse, la *Feuille d'Avis de Lausanne* (1) a-t-elle tenu à publier une interview donnée par M. le premier président CALEMARD au médecin-colonel BÉNITTE, directeur des Laboratoires de physiologie des Armées, qui était venu à Glozel étudier les trouvailles du Champ des Morts.

D. — Nous avons relevé dans la sténographie du procès de Paris, devant la 12^e Chambre, le passage suivant qui nous a donné l'idée de vous demander votre opinion. En effet, M^e Henry TORRÈS s'était écrié au début de sa plaidoirie, en rappelant le non-lieu prononcé à Cusset au sujet de la plainte de la Société Préhistorique Française contre la famille Fradin, — non-lieu qui permit au procès Fradin contre Dussaud de venir, — : « Et ce non-lieu, Messieurs, a été confirmé par un arrêt de la Cour de Riom, bien que le Président de Chambre qui a rendu cet arrêt, M. Charles CALEMARD, fut membre de la Société Préhistorique Française, ce qui donne à cette décision passée en autorité de chose jugée de la Cour de Riom, un caractère particulier et à la justice une sorte d'apaisement surrogatoire. »

Président Calemard. — « Seule, la vérité a toujours compté pour moi. Comme des savants notoires avaient repris et réfuté tous les arguments invoqués par les détracteurs de Glozel, selon l'expression de M. BESSON, alors procureur de la République à Cusset, qui avait procédé à tous les interrogatoires et longuement étudié le dossier, j'ai, sans hésitation, confirmé son réquisitoire de non-lieu à la Cour d'Appel de Riom. Comme M. BESSON, d'ailleurs, j'avais longuement et minutieusement étudié cette affaire. »

D. — Votre conviction, Monsieur le Président ?

Président Calemard. — « Elle est formelle. J'ai visité Glozel plusieurs fois avant le jugement, et j'y suis retourné depuis, en tant qu'archéologue, si l'on veut, car je me suis adonné à l'archéologie depuis de nombreuses années. Je ne puis que vous répéter ce que disait un archéologue vichyssois très distingué, M. MOSNIER, délégué des Monuments Historiques, section préhistorique, qui avait assisté à de nombreuses fouilles : « Chaque objet porte en soi sa propre authenticité. »

Et au point de vue artistique, je me référerai à ce que disait le grand peintre animalier Paul JOUVE : « *Il faut vraiment ne rien connaître à l'art animalier, ni même à l'art tout court, pour oser prétendre que les gravures et sculptures sont l'œuvre d'un faussaire.* » Comme lui, je vous assure qu'on ne peut faire de nos jours de

(1) Feuille d'Avis de Lausanne, 30 novembre 1964.

chefs-d'œuvre semblables qui exigent une longue observation de l'animal dans la nature. Prétendre le contraire serait nier l'évidence. »

D. — Mais quant à la matière première, certains objets en ivoire, comme des harpons et des objets de parure, ne vous ont-ils pas surpris ?

Président Calemard. — « Absolument pas. Je savais, en effet, que des défenses de mammoths avaient été découvertes, de nos jours encore, à Montpensier. Or, la butte de Montpensier, qui se voit de très loin, devait attirer la curiosité des autochtones et Glozel n'est pas si éloigné que les Glozéliens n'aient pu y venir et trouver des défenses dans la mare où se dégageait l'acide carbonique. D'ailleurs, ils n'avaient même pas besoin d'aller si loin; les bords de l'Allier, où se jettait leur propre rivière du Vareille, affluent du Sichon, pouvaient leur en fournir. Dans sa deuxième édition des *Volcans d'Auvergne*, le professeur RUDEL nous parle du barrissement des puissants mammoths parmi les troupeaux de rennes en fuite, puisque, dit-il, « des ossements nombreux de ces animaux nous attendent, enfouis parmi les sables et les graviers de l'Allier. »

D. — Et pour conclure ?

Président Calemard. — « Pour conclure, je dirai volontiers avec M. SÖDERMANN, professeur de technique policière, ancien président de l'Interpol, venu plusieurs fois fouiller à Glozel : « *Aucun tribunal au monde ne peut récuser les preuves d'authenticité que j'ai constatées tant de fois à Glozel.* »

Ainsi donc, depuis longtemps, l'authenticité des trouvailles du Champ des Morts était juridiquement et scientifiquement bien établie.

En réalité, depuis le procès de Paris, nous avons gagné la bataille de Glozel, mais la guerre avait duré trop longtemps pour que nous puissions imposer notre victoire à tous.

Pourquoi, en effet, n'avoir pas entrepris, sans plus attendre, le déchiffrement de l'écriture que nos trouvailles avaient révélée ? Trop d'esprits prévenus contre elles (1) empêchaient les linguistes de s'y intéresser. Il est grand temps de passer outre.

Place à l'étude d'une écriture princeps dont le seul tort est d'être née en Occident.

(1) Voici, à ce sujet, ce qu'écrivait André BILLY, après avoir visité le musée de Fradin et le champ de fouilles. « La querelle de Glozel est un des phénomènes les plus ahurissants d'aveuglement et de mauvaise foi que le fanatisme et l'infatuation scientifiques aient jamais produits. » *Le Figaro*, 9 août 1962.

II. — FOUILLES FUTURES EN TERRAIN VIERGE

Depuis le mois de mai 1925, j'avais loué à la famille Fradin le champ Duranthon — que je nommai le *Champ des Morts* après y avoir trouvé deux tombes (1) —. Je m'étais seulement réservé les droits exclusifs de photographier et de publier mes découvertes.

En effet, en dehors des fouilles dites « de contrôle » faites par des savants aux endroits choisis par eux, j'ai pratiqué moi-même, avec un long et fort couteau, toutes les fouilles de Glozel, aidé de M. Émile FRADIN et de ma femme (2).

Ce Corpus comprend donc les inscriptions que nous avons mises au jour de l'année 1925 à l'année 1936, où je décidai de laisser des portions de terrain vierge pour que les archéologues d'une autre génération puissent eux-mêmes y effectuer des recherches (3).

Mais que de précautions devront être prises pour assurer l'impartialité scientifique de ces recherches et pouvoir faire figurer dans un supplément à ce Corpus les nouvelles inscriptions qui pourraient être trouvées ! C'est pourquoi nous en parlerons ici.

Sans doute, il a été fait à Glozel plus de fouilles « de contrôle » qu'il n'en a jamais été effectué en aucun autre site, ainsi que plus d'analyses d'objets dans les laboratoires français et étrangers. Il n'est que de se reporter pour les analyses au *Cahier de Glozel* n° 7 (*Les Analyses de Glozel*, 1928, Paul Catin, éditeur, 3, rue du Sabot, Paris) et au *Tome II de Glozel* (1962, Éd. Buguet-Comptour, Mâcon); pour les fouilles aux *Journées mémorables de Glozel*, parues dans le *Mercure de France* des 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1926, aux *Fouilles de Contrôle de l'année 1927* (*Mercure* 15 novembre 1927) et au compte rendu de fouilles fait par M. DESFORGES, un des fondateurs de la Société préhistorique française. (*Mercure*, 15 juin 1928.)

Tout cela devrait amplement suffire, même aux esprits les plus critiques (4) mais comme certaines attaques, ouvertes ou dissimulées, ont continué malgré l'évidence des faits et surtout

(1) Sans cette intervention. « Glozel » n'eut pas existé, car la famille Fradin avait décidé de remettre son champ en culture.

(2) Nous ne prenions des ouvriers ou mon chauffeur que pour déblayer les couches superficielles de terre végétale, situées au-dessus de la couche archéologique. (Voir fig. 1 du T. II de *Glozel*).

(3) Plus tard, un *supplément à ce Corpus* devra donc reproduire les inscriptions qui pourront être découvertes dans les nouvelles fouilles.

(4) Aux preuves d'authenticité fournies par les fouilles de contrôle et les analyses, s'ajoutent les *preuves esthétiques de l'art animalier* soulignées par des artistes comme Paul JOUVE.

comme il s'agit à Glozel, de découvertes particulièrement importantes, j'ai tenu à laisser dans le champ des fouilles de nombreuses portions de terrain vierge que des préhistoriens de la *génération à venir* pourront explorer eux-mêmes, sans idées préconçues. Le faire plus tôt eut été inutile puisque les antiglozéliens ont toujours nié l'évidence.

D'autre part, nous savons, à la suite des agissements de la Commission Internationale, que ces nouvelles fouilles demanderont des précautions nombreuses et précises. Comme elles n'auront lieu — vraisemblablement — qu'après moi, je consigne ici ce qui me semble devoir être fait.

CHOIX DE LA COMMISSION. — Tout d'abord il ne faudra, sous aucun prétexte, confier sans contrôle le champ des fouilles à une Commission officielle soi-disant impartiale mais qui, en réalité peut être nommée en sous-main par les adversaires de Glozel qui occupent, depuis BREUIL et CAPITAN, toutes les places importantes.

Nous ne savons que trop ce qu'il nous en a coûté d'avoir fait confiance au Congrès d'Amsterdam. J'avais accepté sans hésitation, par télégramme, que le Congrès désigne les membres de la Commission qui devait venir fouiller à Glozel. Sachant que M. MENDÈS-CORRÉA était à Amsterdam j'étais sans crainte. Mais les adversaires de Glozel s'arrangèrent pour que la Commission ne fut pas nommée avant la fin du Congrès. MENDÈS-CORRÉA parti, ce furent deux antiglozéliens acharnés, BREUIL et CAPITAN, qui eurent tout loisir, à Paris, de trier sur le volet les membres de ladite Commission.

Voici ce qu'en écrira M. le professeur MENDÈS-CORRÉA qui avait demandé lui-même la nomination d'une commission.

« La Commission prétendue internationale est, en majorité, une simple délégation des adversaires irréductibles de Glozel, nommés suivant le bon plaisir de MM. BEGOUEN et CAPITAN. Le jugement porté est un spectacle déplorable dans le monde scientifique. »

Il faudra donc que M. Émile FRADIN ait le droit de désigner personnellement autant d'archéologues — même si ce ne sont pas des sommités, pourvu qu'ils soient absolument « indépendants et intègres » et qu'ils aient l'habitude des fouilles — qu'il y aura de membres officiels nommés. Il faut absolument pour que la vérité soit recherchée objectivement, que la Commission soit *bi-partite*.

Les notes de fouilles seront prises en présence de tous sur le terrain même.

Il faudra également que M. Émile FRADIN puisse vérifier et surveiller *personnellement* les fouilles dont il a la plus grande habitude; qu'elles soient effectuées en public, que n'importe qui, — archéologues et journalistes — puisse y assister et juger (1).

LE TERRAIN. — Le choix des emplacements où seront effectuées les fouilles devra être laissé aux membres de la Commission. Il est néanmoins recommandable que les premières fouilles au moins aient lieu en terrain vierge (non exploré) et loin d'un trou antérieur. Ne pas oublier, en effet, que les fouilles de contrôle furent toujours effectuées aux emplacements que choisissaient eux-mêmes les archéologues afin qu'ils ne puissent penser à une supercherie.

Mais tous ces trous épars furent ensuite comblés avec les terres des terrassements; les différentes couches de terrain, sol autrefois cultivé et couche archéologique intacte du sous-sol, s'y trouvent donc mélangées.

Il faudra aussi rappeler aux nouveaux fouilleurs que ces deux couches ont toujours été déclarées nettement séparées et différentes, et la couche archéologique sous-jacente parfaitement vierge par tous les archéologues qui ont effectué des recherches au Champ des Morts et même par des adversaires de Glozel comme BREUIL et PEYRONY (voir les *Journées mémorables de Glozel*, les *Fouilles de contrôle de l'année 1927* et l'article de M. Desforges, publié comme rapport de sa propre fouille).

Il en est de même des tessons de grès qui n'ont jamais été rencontrés que dans la couche superficielle de terre arable : M. BREUIL lui-même a insisté là-dessus. Mais il est possible que lors du comblement des trous de fouilles de contrôle, ces tessons, qu'on ne ramassait pas, aient été jetés au fond de la fouille.

De plus, il faut même envisager la possibilité de trous exécutés autrefois pour enterrer des animaux morts, comme le fit M. GUILLONNET, fermier de la terre de Glozel avant les Fradin, et qui avait ainsi trouvé un vase inscrit (2).

Quant aux portions d'argile blanchâtre existant çà et là directement sous-jacentes à l'humus et *toujours sans objets*, M. le doyen DEPÉRET en a fourni l'explication géologique qui est,

(1) On se rappelle, que, pour la Commission Internationale, M. BÉGOUEN était intervenu auprès du gouvernement pour que les fouilles soient faites à huis-clos, *en dehors des journalistes*.

C'est moi qui fis rapporter cette mesure d'étouffement.

(2) Voir « *Glozel, trente ans après* » par le chanoine COTE 1959. Imp. Dumas, 6, rue G.-Dupré, Saint-Étienne.

d'ailleurs, une des preuves d'authenticité, car un fraudeur ne pouvait reconnaître ces emplacements stériles sous la végétation uniforme.

Il faut, enfin, que les fouilles soient exécutées verticalement pour qu'ensuite la profondeur à laquelle sont trouvés les objets ne puisse être contestée.

FOUILLES. — Il ne faudra admettre qu'un *seul* fouilleur à la fois pour que les découvertes puissent être bien surveillées (1). Il sera bon de photographier les objets « en place » et même, si possible, de suivre la mise au jour avec une caméra, de manière à éviter ensuite toute tentative d'explication tendancieuse comme cela s'est produit pour la Commission Internationale. Un rapport succinct de fouilles devra être rédigé et dicté devant tout le monde et signé aussitôt par tous les membres de la Commission. Veiller à ce qu'on ne dépose pas les objets *directement sur l'herbe* (chlorophylle pouvant adhérer aux objets avec un simple brin d'herbe).

ANALYSES DES OBJETS. — Il serait souhaitable que les objets découverts lors des fouilles soient mis dans une boîte sous-scellés (simple boîte entourée d'un ruban avec un cachet de cire).

Si la famille Fradin permet — comme je l'ai toujours fait — de prélever des parcelles des objets en os, en bois de cervidé ou en ivoire du musée et de ceux qui seront alors exhumés pour procéder à nouveau à la détermination de leur fossilisation, il faudra qu'en même temps — et en présence de la nouvelle commission — M. Émile FRADIN fasse lui-même des prélèvements analogues qu'il fera analyser par des chimistes de son choix (Laboratoire de M. André CORRE, par exemple, qui a déjà exécuté des recherches pour mon « *Glozel II* »).

Si au cours des nouvelles fouilles, on trouve du charbon de bois dans la couche archéologique, il ne faudra pas manquer de le recueillir et de faire doser le C. 14 (ce que nous n'avons pu faire avec les os gravés ou sculptés qu'il aurait fallu calciner pour cela). Ce dosage devra être exécuté dans deux centres différents qui s'ignoreront l'un l'autre.

Il ne faudra pas laisser emporter par la Commission les objets trouvés lors des fouilles. Ils pourraient être falsifiés par certains membres de ladite commission qui opéreraient à leur guise en se faisant remettre des objets sous prétexte de les étudier.

(1) On se rappelle que lors de la Commission Internationale, PEYRONY, fouillant seul à l'écart, avait mis au jour une idole *entourée de nombreuses racines*, qu'il la dégaga seul et la cassa. Il était cependant bien entendu entre les membres de la Commission et moi que tout le monde serait averti dès qu'on verrait apparaître le moindre objet.

Mais la parole de PEYRONY...

Les agissements de la *Commission Internationale* (1), et en particulier celui de Miss GARROD, doivent rendre très prudents et circonspects ceux qui seront chargés de surveiller la parfaite objectivité des fouilleurs.

Ces diverses clauses devront être communiquées aux membres de la Commission dès leur désignation. Mais M. Émile FRADIN devra pouvoir en exiger d'autres qui se révéleraient utiles à ce moment.

Ces précautions étant prises, les archéologues de la génération à venir pourront ainsi se rendre compte, *in situ*, en explorant les portions de terrain vierge du Champ des Morts, de quel côté était la vérité.

(1) « *La Commission internationale* ». — *Cahier de Glozel* n° 1. Paris 1928.

BIBLIOGRAPHIE GLOZÉLIENNE,
classée d'après les auteurs (1)

D^r A. MORLET :

- Nouvelle station néolithique*. — Docteur A. MORLET et Émile FRADIN, 5 fascicules. Oct. Belin, impr. Vichy, 1925-1928.
- Glozel I*. — Docteur A. MORLET. G. Desgranchamps Ed., 105, boulevard Brune, Paris XIV^e. 1929.
- Petit Historique de l'Affaire de Glozel*. — Docteur A. MORLET. G. Desgranchamps, Ed. Paris 1932.
- Origines de l'Écriture*. — Docteur A. MORLET. Causse, Graille et Castelnaud, éd., Montpellier 1955.
- Glozel II*. — Docteur A. MORLET. Buguet-Comptour, éd., Mâcon, 1962.
- Glozel, Corpus des Inscriptions*. — Docteur A. Morlet, Causse et Castelnaud, éd., Montpellier 1965.
- Les Cahiers de Glozel*. — Docteur A. MORLET. Paul Catin, éd., Paris.
- « *La Commission Internationale* » 1928.
 - « *Puy-Ravel et Chez-Guerrier* » 1928.
 - « *Mes réponses à M. Dussaud* » 1929.
- Mercure de France*. — Docteur A. MORLET :
- Invention et diffusion de l'alphabet néolithique, 1^{er} juillet 1926.
 - Idoles phalliques et bisexuées, 15 septembre 1926.
 - La décoration céramique, 15 octobre 1926.
 - Les journées mémorables de Glozel, 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 1926.
 - Lettre ouverte à M. le professeur Elliot-Smith, 15 novembre 1926.
 - Origine néolithique des alphabets méditerranéens, 15 décembre 1926.
 - A propos du bric-à-brac de la sorcière gallo-romaine, 15 décembre 1926.
 - Réponse à M. de Mortillet, 1^{er} mars 1927.
 - Formation indigène de l'alphabet de Glozel, 15 avril 1927.
 - Connexion du néolithique ancien avec le paléolithique final, 1^{er} mai 1927.
 - Premières hypothèses sur le système de numération des Glozéliens, 15 juin 1927.
 - Des transcriptions latines de M. C. Jullian, 15 juin 1927.
 - Le travail de l'os à Glozel, 1^{er} juillet 1927.
 - Les vases inscrits de Glozel, 15 juillet 1927.
 - Au champ des Morts de Glozel, 1^{er} et 15 août 1927.
 - Sherlock Holmes à Glozel, 1^{er} août 1927.
 - De quelques groupements dans les Inscriptions de Glozel, 15 septembre 1927.

(1) J'espère avoir un jour le plaisir de publier la bibliographie anti-glozélienne.

- Le premier âge de l'argile, 1^{er} octobre 1927.
- En marge du Champ des Morts, 1^{er} octobre 1927.
- L'idole glozélienne à masque postérieur, 15 octobre 1927.
- Les fouilles de contrôle de l'année 1927, 15 novembre 1927.
- Lettre ouverte à M. l'abbé Breuil, 15 novembre 1927.
- Réponse à M. Dussaud, 1^{er} décembre 1927.
- En réponse à M. Boule, 1^{er} décembre 1927.
- Réfutation du Rapport de la Commission, 1^{er} février 1928.
- L'usage inconnu de certains objets de Glozel, 15 novembre 1928.
- Sir Arthur Evans à Glozel, 15 janvier 1929.
- Ascendances magdaléniennes de l'écriture néolithique, 15 février 1929.
- Les deux inscriptions de Gourdan, 1^{er} avril 1929.
- Essai sur les inscriptions magdaléniennes, 15 avril 1929.
- La poterie à l'époque du Renne, 1^{er} mai 1929.
- Ascendances quaternaires du masque néolithique, 1^{er} mai 1929.
- Les trouvailles malencontreuses, 15 mai 1929.
- En réponse à la note de la Société Préhistorique Française, 1^{er} juin 1929.
- M. Champion identifie les trouvailles de la S.E.B., 1^{er} juin 1929.
- Le Glozélien hors de Glozel, 15 juin 1929.
- Lettre au Garde des Sceaux, 1^{er} juillet 1929.
- L'ineffable fraîcheur de la queue de pomme et du coloris des fibres de laine et de coton, 15 août 1929.
- La série des trouvailles « malencontreuses » continue, 1^{er} septembre 1929.
- Les preuves d'authenticité en préhistoire, 15 septembre 1929.
- Inscriptions alphabétiformes des tessons de Seltsh, 15 septembre 1929.
- L'atelier de bracelets en schiste de Montcombroux est-il de l'âge du bronze? 1^{er} octobre 1929.
- Signes alphabétiformes sur haches polies de la région du Havre, 1^{er} novembre 1929.
- Le triangle sexuel des idoles glozéliennes, 15 novembre 1929.
- Communication d'inscriptions lybiennes, 15 décembre 1929.
- Le chasseur de Glozel, 15 avril 1930.
- De l'origine du Swastika, 1^{er} juin 1930.
- Rapport Bayle-Amy-Randoin-Maheu, 15 juin 1930.
- Vase avec signes alphabétiformes provenant de la Lusace saxone, 1^{er} juillet 1930.
- L'inscription glozélienne du bâton de commandement de Santander, 15 août 1930.
- Réfutation du rapport des Experts policiers, 15 septembre 1930.
- Analyses chimiques des sculptures sur os, 1^{er} octobre 1930.
- Rapport de l'ingénieur Édouard Harlé sur les peintures d'Altamira, 15 octobre 1930.
- « Nouvelles trouvailles dans le gisement de « Chez-Guerrier ». Bull. de l'Ass. régionale de Paléontologie et de Préhistoire, fasc. 4, décembre 1930, Lyon.
- A propos de la fossilisation des ossements préhistoriques, 15 décembre 1930.
- Figurations quaternaires de têtes de flèches et documents glozéliens, 15 mai 1931.
- Le collier de Glozel (avec développement des anneaux d'os), 1^{er} juin 1931.
- Détermination ethnographique des galets perforés et pédonculés de Glozel, 15 juin 1931.

- Rondelle d'Insterbourg (Prusse Orientale) et caillou perforé de Leitmeritz, 1^{re} juillet 1931.
- « Homo glozéliensis », 1^{er} août 1931.
- Note additionnelle sur les inscriptions paléolithiques, 1^{er} septembre 1931.
- Inscriptions néolithiques de Roumanie, 15 septembre 1931.
- Origine impérialiste des écritures hiéroglyphiques, 1^{er} novembre 1931.
- Parallèle ethnographique du portage du gibier dans l'art glozélien, 1^{er} décembre 1931.
- Remise des objets de la perquisition. Fausses assertions du rapport des Experts policiers, 1^{er} janvier 1932.
- Les signes égyptiens pré-hiéroglyphiques sont-ils la source des écritures linéaires? 1^{er} février 1932.
- Le poignard inscrit de Caubéta, 15 février 1932.
- Compte rendu du procès Dussaud, 1^{er} et 15 avril 1932.
- Stratigraphie des signes glozéliens trouvés au Puy-de-Lacan (Corrèze), 1^{er} mai 1932.
- Une deuxième inscription de la grotte du Placard, oubliée à Saint-Germain, 15 mai 1932.
- Signes glozéliens aberrants, 1^{er} juillet 1932.
- Inscription glozélienne sur une lampe préhistorique de la Madeleine et représentation bisexuée, 15 août 1932.
- Interpénétration des civilisations paléo et néolithiques, 15 septembre 1932.
- Salomon Reinach et Glozel, 1^{er} décembre 1932.
- A propos du bâton d'El Pendo, 15 février 1933.
- Nouvelles découvertes d'inscriptions glozéliennes hors de Glozel, 15 janvier 1934.
- Découverte d'objets « glozéliens » hors de Glozel, 15 mars 1935.

L'Illustration :

- « Trouvailles glozéliennes au Mayet-de-Montagne », 28 janvier 1928.
- Un autre habitat glozélien, 4 février 1928.

La Nature. — « Découverte en France d'un alphabet préhistorique », 24 juillet 1926.

La Presse Médicale. — « Empreintes de mains néolithiques », 16 février 1927.

Æsculape :

- « Le masque sans bouche et les idoles de Glozel », janvier 1927.
- « Décoration d'outils emmanchés », avril 1929.
- « Pourquoi je publie Glozel », février 1930.
- « Le chasseur de Glozel », mai 1930.
- « Homo glozéliensis », juin 1931.

Bulletin n° 4 de l'Association Régionale de Préhistoire, Lyon 1928.

- Deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens du vallon du Vareille. (En collaboration avec M. le doyen Ch. DEPÉRET).
- Nouvelles trouvailles dans le gisement de « Chez-Guerrier ». Bull. de l'Assoc. Régionale de Paléontologie et de Préhistoire, fasc. n° 4, décembre 1930, Lyon.

Cahiers d'Histoire et d'Archéologie (XII^e Cahier). — « Glozel », 1932.

Conférence à l'Alliance française, mars 1962, Buguet-Comptour éd. :
La place de Glozel dans la Préhistoire ».

Opinions de savants et d'artistes. Imp. Collon, Vichy. (Notice distribuée au Musée de Glozel).

Salomon REINACH.

- *Glozel*. — La découverte, la controverse, les enseignements. Kra, éd., 1928.
- *Éphémérides* de Glozel. Kra, t. I, 1928; t. II, 1930. (Le troisième tome était écrit à la mort de M. REINACH, mais comme il n'avait pu y mettre la dernière main, ce tome ne fut malheureusement pas publié.)
- Plusieurs communications à l'Académie des Inscriptions : 27 août 1926, 10 septembre 1926, 22 juillet 1927.
- Articles dans : *Antiquaries Journal* (Londres, mars 1927); *Times* : octobre 1927, décembre 1927, janvier 1928, février 1928. *Contemporary Review* (Londres), février 1928. *Pictish Review*, mars 1928. *Revue Archéologique*, juillet 1928, juillet-septembre 1929.

Ch. DEPÉRET, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, membre de l'Académie des sciences. Deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens du vallon du Vareille. (En collaboration avec le docteur MORLET.) *Bulletin n° 4 de l'Association régionale de Pr. histoire, Lyon* 1928.

- *Mercure de France* 1^{er} décembre 1926. *Académie des Inscriptions* 30 septembre 1927. *Académie des Sciences* 24 octobre 1927. *Académie de Lyon* novembre 1927.

J. LOTH, membre de l'Académie des Inscriptions, professeur au Collège de France.

- L'esprit de Glozel, ses titres scientifiques. *Les Cahiers de Glozel*. P. Catin, édit. Paris, Cahier n° 2.
- Le jugement de la Commission internationale d'enquête sur Glozel doit être révisé. Cahier n° 5.
- Présente à l'Académie des Inscriptions les quatre fascicules de la Nouvelle Station néolithique, du docteur MORLET, 29 mai 1927.
- *Revue Celtique* 1927.
- Communication à l'Académie des Inscriptions, 4 avril 1928.
- « Le Renne typique de Glozel ». *Mercure de France*, 1^{er} mars 1927.

E. ESPÉRANDEU, membre de l'Académie des inscriptions.

- Lettre au *Mercure de France* 15 octobre 1926.
- Lettre à l'Académie des Inscriptions 24 septembre 1926.
- Lit un rapport de Morlet à l'Académie des Inscriptions, 17 juin 1927.

Professeur BAYET, membre de l'Académie de Médecine de Belgique.

- Les trouvailles de Glozel, leur authenticité, leur signification, *Cahiers de Glozel*, Cahier n° 4.

MASSABUAU, sénateur de l'Aveyron. Interpelle Herriot au Sénat, 20 décembre 1927.

Professeur MAYET, professeur d'anthropologie et de préhistoire à la Faculté des Sciences de Lyon. Article dans le *Salut Public*, Lyon septembre 1927.

- *Mercure de France*, 15 novembre 1927.
- Rapport sur Glozel, *Bulletin de la Société Linéenne*, Lyon, janvier 1928.
- *Glozel* du docteur A. MORLET, compte rendu du livre « Glozel » (feuille détachée).

Professeur TRICOT-ROYER, maître de conférences à l'Université de Louvain.

- *L'Épopée de Glozel. Æsculape*, numéro entier de juin 1928.

G. WILKE. — Préhistorien allemand, Directeur de la revue *Mannus*. — *Vom Ursprung der Schrift*, in-8 E. Vetter, Rochlitz.

LES CAHIERS DE GLOZEL :

- *La Commission internationale*. Catin éd. Paris, cahier n° 1, par le docteur A. MORLET.
- *Rapport du Comité d'Études et annexes*, Cahier n° 6.
- *Les Analyses de Glozel*, E. Bruet, J. Buy, Couturier, F. Croze, Ch. Depéret, M. Johnson, A. Mendès-Corrêa, J. Pereira-Salgado, Cahier n° 7.

Chanoine CÔTE :

- « Glozel, trente ans après », imp. Dumas, Saint-Étienne, 1959.
- *Glozel ou la guerre des briques, plaquette*, imp. Dumas, 1959.

Professeur FURIO JESI :

- *La guerra dei cocci, Storia illustrata*, janvier 1962.
- « La civilisation glozélienne » in *Archivio internazionale di preistoria*, III, 1962.
- Article dans le *Grande Dizionario enciclopedico*, de Turin, 1964.

MENDES-CORRÊA, doyen de la Faculté des Sciences de Porto.

- *Trabalhos de la Soc. Port. d'Antropol.*, t. III et *Mercure de France*, 1^{er} octobre 1927. *Glozel et Alvao*.
- Fouilles à Glozel avec L. Mayet. *Mercure*, 1^{er} octobre 1927.
- *Primeiro de Janeiro-Porto*, octobre 1927.
- *Seculo Lisbonne*, décembre 1927.
- *O Commercio de Porto*, décembre 1927.
- Lettre au Président de l'Institut d'Anthropologie, janvier 1928.

Aug. AUDOLLENT, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, membre correspondant de l'Ac. des Inscriptions.

- *L'énigme de Glozel*, éd. Spes, Paris décembre 1927, Correspondant, 10 novembre 1927.

Antonin MALLAT, membre correspondant de l'Académie de Médecine et des Antiquaires de France. *Les Fouilles de Glozel*, communication à la *Société Nationale des Antiquaires de France*, publiée dans « *Un peu de tout sur Vichy* », pp. 217-221, 1927. Wallon éditeur.

VAN GENNEP (Arnold), *Chronique préhistorique*, *Mercure de France*, 15 juillet 1927.

- *Mercure de France*, 1^{er} juillet 1926.
- » » 1^{er} janvier 1927.
- » » 1^{er} juin 1927.
- » » 1^{er} septembre 1927.
- » » 1^{er} juillet 1927.
- » » 15 novembre 1927.
- » » 1^{er} janvier 1928.
- » » 15 janvier 1928.
- » » 15 février 1928.
- » » 1^{er} avril 1928.
- » » 15 mai 1928.
- » » 1^{er} août 1928.
- » » 15 août 1928.
- » » 1^{er} septembre 1928.
- » » 1^{er} février 1929.
- » » 1^{er} juin 1929.
- » » 1^{er} octobre 1929.

- Ch. DE SAINT-CYR. — La Semaine à Paris, novembre 1927.
- LABADIÉ :
- *Mercur*, 15 septembre 1927.
 - *Illustration*, 3 septembre 1927.
 - *Illustration*, 19 novembre 1927.
- BJORN. — *Mercur*, 1^{er} août et 1^{er} septembre 1927.
- LEITE DE VASCONCELLOS. — *Mercur*, 1^{er} octobre 1926.
- M. SAUVAGE :
- *L'art vivant*, 1^{er} février 1928.
 - *Comœdia*, 30 septembre 1927 (lettre anonyme de Dussaud).
- Mario BEUNAT. — Interview à la télévision française : le docteur MORLET, le Chan. Côte et Émile Fradin, 24 juillet 1960.
- DESFORGES, corresp. de la Com. des Mon. Historiques :
- MERCURE, 15 juin 1928. Compte rendu de ses fouilles à Glozel, le 20 mai 1928.
- Abbé MARTIN :
- Professeur de géographie à l'Univ. Cathol. de Lyon.
 - *Mercur*, 1 mai 1928.
- SODERMAN :
- *Les Débats* 3 mai 1928.
 - Conférence à Lyon 3 octobre 1928.
- J.-E. BLANCHE :
- *Nouvelles Littéraires*, août 1928.
 - *Intransigeant*, 9 août 1928.
- LACAZE-DUTHIERS :
- *Mercur*, 15 octobre 1929. Fouille avec le géologue danois Madsen, le chimiste portugais Pereira Salgado, le géologue polonais Hischberg, l'explorateur Surcouf, M. et M^{me} Massoul, chargée de cours à l'École du Louvre, Audollent épigraphiste, doyen de la Fac. des Lettres de Clermont, le physicien Croze.
 - *Mercur*, 15 novembre 1929.
- Paul JOUVE. — « Les animaux de Glozel », *Vichy-Plage et villes d'eaux*, n° 26, septembre 1951.
- W. CERAM (Kurt W. Marek). Télévision allemande, 10 juillet 1962.
- André BILLY, de l'Académie Goncourt. « Où naquit l'écriture »
— *Le Figaro*, 9 août 1962.
- Président HURLAUX, ex-procureur de la République à la 12^e Chambre.
Interview, 7 septembre 1962. « *La Montagne* ».
- Antoine BONIN, « L'énigme de Glozel résolue ? » *Les Nouvelles littéraires*.
28 juin 1962.
- R. CHARROUX et Robert ARNAUX, producteurs à la R.T.F. Chronique glozélienne, sur *France 1*, le 6 août 1963, à 21 heures 18. (Interviewes du docteur MORLET, de M. Émile FRADIN, du chanoine CÔTE).
- R. CHARROUX « *Le Monde et la Vie* », mois d'août 1963. « *La mafia de l'archéologie* ».
- Sténographie du procès de Paris* (Fradin contre Dussaud). (Dactylographiée en deux exemplaires par M. Victor Bluet, sténographe assermenté agréé par le tribunal civil de la Seine.)
— Tribunal correctionnel de la Seine, 12^e Chambre audiences des 8 et 9 mars 1932.

- Docteur BÉNITTE. « On a enfin les preuves de l'authenticité des découvertes préhistoriques faites à Glozel ». *La Feuille d'avis de Lausanne*, 30 novembre 1964.
- Premier président Caemard, *Interview*, *La feuille d'avis de Lausanne*, 30 novembre 1964.
- Paul Léautaud, in *Journal littéraire* (tome VII, p. 319).
- Abbé H. Breuil, Lettre ouverte au *Mercur de France*, 1^{er} décembre 1926; article dans l'*Anthropologie*, t. XXXI, n° 5 et 6, p. 543-558.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	9
INTRODUCTION. LA PLACE DE GLOZEL DANS LA PRÉHISTOIRE ..	11
SYLLABAIRE COMPLET. Pl. I et II	19
SIGNES DE L'ÉCRITURE COURANTE. Pl. III	23
INSCRIPTIONS RELEVÉES AU TRAIT. Généralités	25
INSCRIPTIONS SUR PIERRE. Pl. IV à Pl. XIII	25
INSCRIPTIONS SUR OS ET BOIS DE CERVIDÉ. Pl. XIV à Pl. XVII.	37
INSCRIPTIONS SUR ENGINs DE CHASSE ET DE PÊCHE. Pl. XVIII et XIX	41
INSCRIPTIONS SUR OBJETS DE PARURE. Pl. XX à XXVII	43
Anneaux et bagues d'ivoire. Pl. XX	44
Colliers. Pl. XXI à XXIII	45
Anneaux de schiste. Pl. XXIV à XXVII	47
INSCRIPTIONS SUR VASES. Pl. XXVIII à XXX	51
INSCRIPTIONS AVEC REPRÉSENTATIONS ANIMALES. Pl. XXXI à XLIII	56
INSCRIPTIONS SUR TABLETTES. Pl. XLIV à LXII	79
INSCRIPTIONS DE PUYRAVEL ET CHEZ-GUERRIER. Pl. LXIII ..	90
INTERPRÉTATION ET TRADUCTION	93
SYSTÈME DE NUMÉRATION	95
DÉCHIFFREMENT DES TEXTES	96
Méthode combinatoire	98
Méthode comparative	99
POSTFACE	103
I. — La Justice avait devancé la Science	103
Interview du président HURLAUX	103
Interview du président CALEMARD	104
II. — Fouilles nouvelles en terrain vierge	106
Choix de la Commission	107
Le terrain	108
Fouilles	109
Analyses des objets	109
BIBLIOGRAPHIE	111

EDITIONS
DE
LA SOURCE
63 - MARSAT

ADDENDA

ADDENDA

I. — GRAND VASE AVEC INSCRIPTION

Comme cela s'était déjà produit (voir Pl. XXX du Corpus) les pluies torrentielles du printemps ont provoqué un éboulement à l'extrémité ouest de la tranchée transversale. Cette chute du terrain en surplomb a mis à découvert, dans la profondeur, le plus grand vase que nous ait livré le gisement. Il mesure 56 centimètres de haut et 16 centimètres dans son plus grand diamètre. Le fond de ce vase est très étroit comme dans beaucoup d'autres vases également de forme élevée. Il offre une autre particularité : nous avons trouvé, au fond, 21 bobines-bolas, très cuites, mais de formes progressivement réduites comme si elles avaient fait partie d'un collier symbolique de ces engins de chasse puisque chacune présente un trou de suspension à la base d'une pointe et qu'elles sont trop petites pour avoir réellement servi.

Mais c'est surtout parce qu'il porte une inscription au-dessous d'un masque néolithique sans bouche, propre aux vases funéraires, que nous avons tenu à le publier dans cet addenda au Corpus (Pl. LXIV.)

II. — PREUVES D'AUTHENTICITÉ PROPRES A L'ÉCRITURE

Sans doute, l'authenticité de l'écriture de Glozel se trouve établie par les preuves générales, propres à tout le gisement, en particulier :

1° par les fouilles de contrôle où de nombreux préhistoriens ont découvert des tablettes et des objets portant des inscriptions, en terrain vierge choisi à leur convenance ;

2° par les analyses d'objets dans les laboratoires français et étrangers.

Mais il existe aussi, comme nous l'avons précédemment établi dans le T.I de « Glozel » (fig. 8, 8 bis, 8 ter, 9 et 12) et dans le T.II. (pp. 22-23) des preuves qui sont propres à l'écriture.

Aussi, comme certains épigraphistes ne possèdent pas ces deux volumes on nous a demandé de donner à nouveau le résumé de ces preuves.

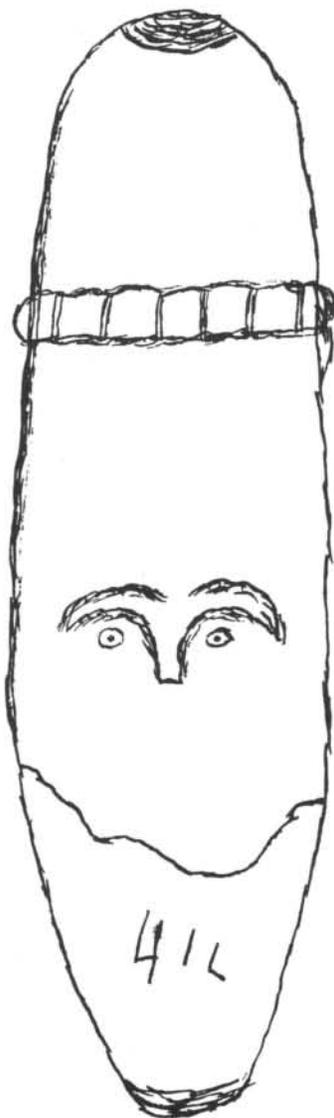


PLANCHE LXIV

Preuves externes. — Plusieurs tablettes inscrites présentent des suintements vitreux fortement patinés qui se sont répandus dans le creux des signes linéaires lors d'une cuisson trop poussée.

C'est ainsi que nous avons pu écrire dans le T. I de « Glozel » : « Ces formations accidentelles, fortement patinées, nous fournissent des preuves irrécusables de haute antiquité et, par conséquent, d'authenticité. Puisque ces coulées vitreuses pénètrent dans les traits des signes alphabétiques, elles constituent, pour l'écriture, un véritable sceau de garantie, comme pour les peintures des grottes, les concrétions calcaires. »

Mais en dehors des spécimens avec vitrifications, les signes de toutes les tablettes présentent toujours une patine plus ou moins foncée, semblable à celle de la surface même de la tablette.

Il en est de même des caractères tracés sur os ou bois de cervidé dont la patine est semblable à celle de la surface de l'os ou du bois de cervidé, qui, comme l'a démontré M. le Professeur MENDÈS-CORRÊA grâce à l'examen au microscope, présente « une patine jaunâtre, constituant une zone extérieure épaisse où la structure du bois s'est modifiée. »

Quant à la patine des caractères tracés sur pierre, elle ne peut être semblable à celle du cortex des galets datant de lointains millénaires, mais elle est toujours nettement discernable et bien différente d'un trait expérimental qu'on peut tracer à titre de comparaison.

Preuves internes. — Il nous faut insister d'autre part sur une preuve d'authenticité des tablettes, décelée au microscope et jusqu'alors inconnue.

Ces examens microscopiques de coupes minces furent, tout d'abord, effectués en Suède par le Professeur SÖDERMAN et le Professeur HALL, directeur de la Section Paléobotanique du Musée d'Histoire naturelle de Suède.

« Tablette à inscriptions contient une racine fossilisée qui a pénétré après cuisson » nous télégraphiait le Professeur SÖDERMAN, futur président de l'Interpol.

« Cette racine, nous écrivait-il ensuite, était complètement fossilisée, et la zone, autour du canal de pénétration, était décolorée; c'est le résultat de la réduction provenant de la décomposition de la racine. La racine a pénétré la tablette après cuisson; elle est morte à l'intérieur de la tablette; elle s'est décomposée en décolorant son pourtour; et enfin elle est devenue complètement fossile.

« J'ai fait examiner cette racine par le Professeur HALL, continuait-il. Il est complètement de mon avis : il s'agit bien d'une racine bien fossile, qui a pénétré la tablette après cuisson. »

C'est donc un véritable sceau interne d'authenticité.

Cette expérience fut reprise par E. BRUET, Secrétaire de la Société géologique de France, qui écrivait dans le Bulletin n°4 de l'« Association de Paléontologie humaine et de Préhistoire de Lyon », en 1928 :

1° « Ces briques ont été cuites à une température comprise entre 600° et 700°. Cette cuisson est attestée par la présence d'orthose déformée et par la couleur plus rouge de la poudre de broiement comparée à la couleur jaunâtre résultant de la pulvérisation de l'argile archéologique et aussi par la structure des briques étudiées au microscope.

2° Contrairement à ce qui a lieu pour les briques récemment cuites, les tablettes de Glozel se ramolissent et se désagrègent dans l'eau et ce phénomène est dû à la grande durée de leur contact avec le milieu *ancestral* qui les renferme.

3° Puis, la preuve d'ancienneté sans doute la plus démonstrative a consisté dans la découverte d'une racine végétale ayant pénétré dans la tablette après cuisson, racine qui est entièrement minéralisée, c'est-à-dire *fossilisée*. (1)

Enfin, certaines autres plages composées de quartz élastiques, analogues aux grains de la racine ci-dessus, noyés et entourés de cordons ferrugineux, paraissent bien être des témoins de l'évolution ancienne d'autres racines végétales. »

Dans la suite, M. BRUET donnait un résumé substantiel de sa communication à l'Association de Préhistoire de Lyon dans le numéro du 15 janvier 1929 du *Mercure de France*.

(1) M. BRUET reproduisait une microphotographie d'une coupe mince d'une tablette, montrant les cellules végétales minéralisées, entourées d'une couronne de limon.